



## ***Projet social 2021/2024***

*« Rêvons et créons ensemble notre territoire de demain »*

**Espace de Vie Sociale  
Les Monts qui Pétillent**

Contact : [contact@lesmontsquipetillent.org](mailto:contact@lesmontsquipetillent.org) – 07 77 14 74 11

Adresse : La Belle Bergère, Le Bourg, 63250 Viscomtat

Site internet : [www.lesmontsquipetillent.org](http://www.lesmontsquipetillent.org). Facebook : Les Monts qui Pétillent

## Table des matières

INTRODUCTION	2
1. Cadre d'élaboration du projet social	2
1.1 Etude de préfiguration de structures d'animation de la vie sociale	2
1.2 Les valeurs de référence CAF, TDM, Fédération des centres sociaux, des Monts qui Pétillent.	3
1.3 Les missions des structures d'animation de la vie sociale	4
1.4 La mission de préfiguration	6
2. Appropriation collective de la démarche projet social	6
2.1 Démarche et calendrier	6
2.2 Les comités de suivi	7
2.3 Le calendrier réajusté	9
2.4 La vie des instances	11
2.5. Démarche et calendrier des Monts qui Pétillent	12
3.1 Profil général de Thiers Dore et Montagne	26
3.2 Focus sur la ville de Thiers et ses deux quartiers prioritaires	34
3.3 Situations problèmes sur le territoire intercommunal	38
3.4 ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET AXES DE DEVELOPPEMENT	67
3.5 La préfiguration d'un centre social et de deux Espaces de Vie Sociale	67
4. Le projet social 2021-2024	69
4.1 Les fiches actions élaborées collectivement	69
4.2 Les ressources humaines : gouvernance et organigramme	85
4.3 Outil de pilotage	88
4.4 Les ressources financières	89
5. Le projet d'évaluation	91
5.1 Méthodologie participative de l'évaluation	91
5.2 L'évaluation comme outil de pilotage du projet social	94
Conclusion	94

## INTRODUCTION

Nous présentons ici la demande d'agrément Espace de Vie Sociale pour l'association Les Monts qui Pétillent dans le cadre du projet social porté collectivement sur le territoire de Thiers Dore et Montagne et notamment aux côtés de l'association l'Atrium et de la communauté de communes de Thiers Dore et Montagne qui déposent eux-mêmes une demande d'agrément.

Ce dossier reprend la partie commune issue directement de l'étude de préfiguration menée par la Fédération Des Centres Sociaux De l'Allier et dans laquelle nous nous sommes inscrit.e.s aux côtés des autres actrices et acteurs : habitant.e.s, associations, institutions. Cette partie commune est rédigée en noir. Le dossier décrit en complément les éléments singuliers relatifs à l'association Les Monts qui Pétillent. Ils sont repris en bleu et signalés par le visuel ci-contre.



Cette demande d'agrément s'inscrit de façon inattendue et cependant juste au regard de la jeune histoire de l'association Les Monts qui Pétillent. Elle accompagne la volonté et l'engagement des actrices et acteurs en mouvement depuis plus de 18 mois d'inscrire de façon durable l'action collective de rêve et de création de notre territoire de demain. L'enjeu est bien de se donner les moyens des ambitions pétillantes que les habitant.e.s ont pour leur territoire de montagne.

## 1. CADRE D'ELABORATION DU PROJET SOCIAL

### 1.1 Etude de préfiguration de structures d'animation de la vie sociale

Le projet social est réalisé dans le cadre d'une convention d'objectifs et de partenariat entre la Fédération des Centres Sociaux de l'Allier, la Caisse d'Allocations familiales du Puy de Dôme et l'intercommunalité Thiers Dore et Montagne. Cette étude est la suite logique d'une étude préliminaire réalisée en 2018, visant à vérifier par le biais d'entretiens exploratoires, la pertinence d'engager une démarche de préfiguration de structures d'animation de la vie sociale.

La Fédération des Centres Sociaux de l'Allier anime durant 9 mois, la démarche participative d'élaboration de projet social. L'objet de cette intervention est d'établir une étude de préfiguration d'une (de) structure(s) d'animation de la vie sociale : Espace de Vie Sociale ou Centre social sur le territoire de Thiers Dore et Montagne avec une attention particulière pour les quartiers prioritaires.

Nous aborderons plus bas dans le document, la méthode et les étapes franchies collectivement. Il est important, néanmoins, de préciser qu'une culture commune de l'animation de la vie sociale est, et sera à construire.

Le choix dans ce document de formaliser ce qu'est l'animation de la vie sociale, est dicté par le besoin exprimé, par la quasi-totalité des membres de cette étude, de construire collectivement leur connaissance du fonctionnement des centres sociaux et espaces de vie sociale.

## **1.2 Les valeurs de référence CAF, TDM, Fédération des centres sociaux, des Monts qui Pétillent.**

**Les Centres sociaux et socio culturels** se placent dans le mouvement de l'éducation populaire, et réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. La présidente de la Fédération des Centres Sociaux de France introduit le projet fédéral <sup>1</sup>en cours comme un projet qui « vise à contribuer à la construction d'un avenir désirable pour la société française, qui s'appuie à la fois sur :

- des hommes et des femmes, tous porteurs de ressources, de savoirs, d'expertise, permettant à chacun d'être acteur de son histoire personnelle et ainsi partie prenante de l'Histoire.
- des collectifs et des communautés, espaces de coopération, de création et d'émancipation, reconnus comme force de propositions, d'innovations et d'alternatives.
- des relations humaines démocratiques et solidaires, avec une organisation du pouvoir discutée et renouvelée, permettant à tous de trouver leur place et bâtir un autre quotidien solidaire et citoyen ».

**L'intercommunalité Thiers Dore et Montagne**, est par nature une communauté de projets au service de l'intérêt public, prenant racine dans les valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité. C'est ce qu'affirme le président de TDM, en propos introductif du rapport d'activités 2018 de l'intercommunalité :

« Thiers Dore et Montagne est avant tout un territoire solidaire qui lie les 30 communes pour un développement et un avenir commun. L'intercommunalité agit en complémentarité des communes et va au-delà des intérêts particuliers en prenant en compte les spécificités de chacune d'entre elles. Tout ce qui concerne les trente communes nous concerne tous, telle est notre définition de la solidarité communautaire ».

**La Caisse d'Allocation Familiale** est organisée selon des valeurs constitutives de son identité en tant que partie prenante de la protection sociale. Les valeurs de solidarité, d'égalité, d'équité se traduisent dans sa mission de service public. Le préambule de la Convention d'Objectifs et de Gestion en cours, illustre ces valeurs :

« Les Caf sont nées de la volonté d'apporter une aide à toutes les familles, dans leur diversité [...] qu'il prenne forme de prestations monétaires ou d'aides permettant de développer des services, l'investissement des CAF témoigne d'un engagement de la collectivité, dans une visée universelle, pour accompagner le développement de chaque personne, dès sa naissance, par une présence et un soutien dans son parcours de vie ».

---

<sup>1</sup> <https://www.centres-sociaux.fr/qui-sommes-nous/>



**Les Monts qui Pétillent**, association loi 1901 créée en décembre 2019, est issue de projets d'habitant.e.s autour de valeurs communes : l'ouverture, le dialogue, le respect des êtres humains et de la nature, pour ensemble rêver et créer un territoire rural joyeux, ouvert et dynamique. Les statuts des Monts qui Pétillent précisent :

« Cette association a pour objet de lier nos ressources et nos rêves pour imaginer et construire l'avenir de notre territoire et le nôtre, individuellement et collectivement, avec la conscience des besoins de la nature et de la vie des êtres humains. »

### **1.3 Les missions des structures d'animation de la vie sociale**

L'**animation de la vie sociale** est définie par la circulaire CNAF du 20 juin 2012, comme telle : « L'animation de la vie sociale repose sur une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales, elle s'appuie sur des équipements de proximité (centres sociaux et espaces de vie sociale). La caractéristique de cette dynamique est de permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et à la réduction des exclusions, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales d'un territoire »<sup>2</sup>

En 2016, une circulaire a pour objet de préciser les exigences de la branche Famille en matière d'agrément des structures d'animation de la vie sociale et notamment l'appréciation du critère de participation des habitants quel que soit le statut du gestionnaire et son mode de désignation.

#### **Les 4 missions des centres sociaux**

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, les centres sociaux développent un projet d'animation globale. L'objectif général est de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire. Ils ont vocation à être :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale.
- Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle
- Un lieu d'animation de la vie sociale
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices

---

2

[https://www.caf.fr/sites/default/files/circulaire\\_cnaf\\_relative\\_a\\_lanimation\\_de\\_la\\_vie\\_sociale.pdf](https://www.caf.fr/sites/default/files/circulaire_cnaf_relative_a_lanimation_de_la_vie_sociale.pdf)

Les centres sociaux ont des missions complémentaires :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers-habitants, des familles et des groupes ou des associations
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire
- Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

Le projet d'animation globale du centre social peut intégrer le projet Actions Collectives Familles qui doit répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire et développer des actions, principalement des actions collectives favorisant l'épanouissement des parents et des enfants, le renforcement de la cohésion intrafamiliale et les relations et solidarités interfamiliales.

**Les Espaces de vie sociale** répondent aussi aux missions générales de l'Animation de la Vie Sociale. Ils adoptent les mêmes finalités et méthodologies que les Centres sociaux mais leur action est adaptée aux moyens humains et financiers dont ils disposent. Leur territoire d'intervention et leur projet social répondent aux besoins repérés et sont définis en fonction de leur capacité d'intervention.

Le projet social des Espaces de Vie Sociale prévoit prioritairement des actions permettant :

- le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage
- la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

Les champs d'action doivent être multiples et adaptés aux besoins du territoire. Son activité se déroule tout le long de l'année. L'Espace de Vie Sociale doit toucher tous les publics et, a minima, les groupes enfants-jeunes et les familles.

#### **1.4 La mission de préfiguration**

Objet de la mission : Etablir une étude de préfiguration d'une (de) structure(s) d'animation de la vie sociale : Espace de Vie Sociale ou Centre social sur le territoire de Thiers Dore et Montagne avec une attention particulière pour les quartiers prioritaires.

Deux enjeux :

1. Prise en compte des quartiers de la ville de Thiers : besoin de proximité, équipements à réinvestir, à conforter.
2. Articulation avec la dimension intercommunale : diversité des besoins, itinérance des interventions, projet « hors les murs ».

La complémentarité des actions et des interventions, dans un cadre coordonné, est un objectif essentiel de la démarche.

## **2. APPROPRIATION COLLECTIVE DE LA DEMARCHE PROJET SOCIAL**

La démarche participative utilisée pour accompagner le collectif, a pour objectif d'accompagner le groupe de préfiguration à construire méthodiquement un projet social.

### **2.1 Démarche et calendrier**

La démarche participative se décline dans l'accompagnement par la création d'une méthode de diagnostic partagé, inspirée du modèle de l'analyse des besoins sociaux, couplée avec la méthodologie de projets participatifs.

La pratique d'éducation utilisée, car adaptée aux membres de la préfiguration, est l'andragogie. Ce parti pris permet un positionnement de facilitatrice avec l'ensemble des adultes présents et favorise ainsi la construction d'une culture commune basée sur les réflexions et expériences de chaque individu.

Enfin les méthodes actives utilisées en petits groupes permettent, tout au long de l'élaboration de ce projet social, un apprentissage autonome et collectif.

## **Les étapes et les instances.**

Pour définir le calendrier de l'étude de préfiguration d'une structure de l'Animation de la vie sociale les étapes à franchir ont été les suivantes :

- a) Mise en place d'instances de suivi et de pilotage
- b) Définition de la problématique d'étude-action
- c) Réalisation du diagnostic partagé de territoire
- d) Note d'opportunité juin 2020
- e) Projet de développement selon scénario retenu
- f) Dépôt de demande d'agrément (s) CAF au 15 octobre 2020

La constitution des comités de suivi a été réalisée à partir de plusieurs postulats. Le premier étant la représentation des institutions concernées et explicitement nommées dans le cadre des conventions signées entre la Caisse d'Allocations Familiales du Puy de Dôme, l'intercommunalité Thiers Dore et Montagne et la Fédération des Centres Sociaux de l'Allier.

Le second postulat étant la représentation des acteurs de l'action sociale et socio culturelle, repérés sur le territoire de Thiers Dore et Montagne.

Le dernier postulat étant de permettre la place des habitants par une communication adaptée et relayée par les élus locaux, la presse locale, les associations.

La place des habitants, est voulue au cœur de cette démarche par la possibilité pour eux, d'intégrer chaque instance et aussi de pouvoir être accompagnés dans un espace dédié : le comité d'habitants.

### **2.2 Les comités de suivi**

Pour animer l'élaboration partagée de ce projet social, les instances de suivi se sont déclinées comme suit :

#### Le Comité d'habitants :

- Conseil Citoyen Centre ancien : Jacques Begey
- Conseil Citoyen Mlles Cizolle : AnaMaria Biaghini
- Les Monts Qui Pétillent : Suzanne Chazelle, Sabine Moreau, Blandine Chazelle, Christine Le Fur
- L'Escalier : Patricia Belot et Sara Perret
- La Faculté Des Bonheurs : Philippe Ruby et Christian Lemuet
- Habitants en individuel : Joëlle Meynadier, Philippe Rémy
- Fais et Ris : Isabelle Cormary
- Collectif jeunes (à venir)

Les collectifs d'habitants rencontrés avant le confinement en mars 2020 et volontaires pour intégrer la démarche d'élaboration de projet social :

- L'association Le Kiosque
- Le foyer laïc d'éducation populaire de Courpière
- L'association Turque de la Monnerie

La place des jeunes dans la démarche est appréhendée avec une méthodologie particulière et co-construite avec le service jeunesse de TDM et le service de prévention spécialisée.

Un comité de pilotage :

- La CAF (Anne Nicoulaud Conseillère technique en action sociale Service Aides aux Partenaires et Equipements et Jean-Pierre Valentin Responsable de l'action sociale)
- L'intercommunalité Thiers Dore et Montagne (Pierre Roze Enfance Jeunesse, Jean Pierre Dubost Action sociale, Marie Noëlle Bonnard Rénovation urbaine à Thiers, Martine Munoz grands projets structurants et tourisme à Thiers), Christophe Pili (Directeur Général des Services), Eric Doubstoff (Directeur général des Services à Thiers.)
- La Direction Départementale de la cohésion sociale (Hélène Roy Marcou directrice adjointe ou Anne Laure Morel vie associative, jeunesse)
- Le Département 63 (Isabelle Jarrier, Jacqueline Chabrolle Feuvrier)
- La Mutualité Sociale Agricole (Chantale BRETTE)
- Le Foyer Jeunes Travailleurs Atrium (Hervé Torregrosa)
- Le comité d'habitants

### Comité technique :

- CCTDM : Romain Mailhot (Directeur du Pôle Enfance-Jeunesse), Sophie Langlois (directrice CIAS), Sandra Lagacherie (Responsable Dispositif de Réussite Educative)
- CAF : Anne Nicoulaud, Jean-Pierre Valentin
- DDCS : Anne Laure Morel
- Département : Claudine Geneix ou Isabelle Jarrier
- CCAS Thiers : Virginie Bee
- ATRIUM : Christelle Peixoto et Philippe Guyot
- OPHIS (bailleur social) : Pauline Bertrand
- Contrat Local pour l'Emploi : Boris Surjon
- Contrat Local de Santé Thiers Ambert : Fabrice Bretel
- Mutualité Sociale Agricole ; Chantale Brette
- Chargée de mission pour le PARC Régional Livradois Forez : Emilie Grille
- L'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence
- Le comité d'habitants

### **2.3 Le calendrier réajusté**

Les temps de rencontres pour permettre l'élaboration partagée d'un projet social, sont formalisés en décembre 2019 comme explicité dans le tableau ci-dessous. Un mois de latence a été anticipé pour pallier à l'inertie de la période électorale du mois de mars. Le calendrier et la démarche ont été validés lors du premier comité de pilotage de cette étude de préfiguration.

Ce que nous n'avions pas prévu : un confinement historique de plusieurs semaines et notre forte capacité à nous adapter.

COMITE DE PILOTAGE	COMITE TECHNIQUE	COMITE D'HABITANTS
<b>Décembre 2019</b> Rencontre avec les acteurs	<b>DECEMBRE 2019</b> Rencontre avec les acteurs	<b>Décembre/Janvier 2019</b> Rencontre avec les collectifs d'habitants
<b>15 JANVIER 2020</b> Rappel l'objet de la mission, les finalités des structures AVS. Formalisation des enjeux de structures et des enjeux partagés. Ajustement et validation de la démarche et de son calendrier.	<b>JANVIER 2020</b> Rencontres individuelles avec les acteurs pressentis pour composer le comité technique	<b>5 MARS 2020</b> Explication de la mission et des finalités des structures AVS. Création des outils du diagnostic.
<b>FEVRIER 2020</b> Envoi point d'étape suite au premier COPIL	<b>25 FEVRIER 2020</b> Rappel l'objet de la mission, les finalités des structures AVS. Présentation du calendrier de la démarche et des enjeux partagés. Définition de la problématique du diagnostic.	<b>Temps individuels durant le mois d'Avril 2020</b>  Recueil de l'expertise et des besoins des habitants.
<b>MARS 2020</b> Envoi éléments de travaux du diagnostic au comité de pilotage.	<b>23 au 27 MARS 2020</b> Elaboration diagnostic partagé. Données froides et création d'outils de données chaudes.	<b>MARS 2020</b> Accompagnement des habitants à la définition de leurs projets
<b>27 AVRIL 2020</b> Restitution diagnostic		
	<b>11 MAI 2020</b> Construction des groupes thématiques	<b>MAI 2020</b> Amorce de réflexion sur la gouvernance partagée du projet global
<b>17 JUIN 2020</b> Positionnements politiques pour validation du scénario final	<b>01 au 30 JUIN 2020</b> Groupes thématiques	<b>JUIN 2020</b> Accompagnement des coopérations
<b>JUILLET- AOUT 2020</b> Définition des moyens	<b>23 JUILLET 2020</b> Fin d'élaboration des fiches actions et moyens	<b>JUILLET 2020</b>
<b>AOUT Impression et diffusion des projets EVS</b>		
<b>SEPTEMBRE 2020</b> Validation du projet	<b>SEPTEMBRE 2020</b> Présentation des projets	<b>SEPTEMBRE 2020</b> Rencontre élus habitants techniciens
<b>Impression et diffusion du projet centre social</b>		

## **2.4 La vie des instances**

### **Décisions du comité de pilotage :**

---

Le 15.01.2020 il a été décidé d'orienter la préfiguration sur deux scénarii :

Un Centre Social intercommunal coordonnant des espaces de vie sociale dont au moins un sur un quartier prioritaire.

Trois à cinq Espaces de Vie Sociale coordonnés à l'échelle intercommunale

Ont été défini les enjeux partagés des membres du comité de pilotage :

1. Le développement d'une démarche d'innovation sociale : itinérance des interventions, essaimage des actions, gouvernance d'animation.
2. Articulation avec la dimension intercommunale : prise en compte des dynamiques existantes et du territoire vécu par les habitant-e-s.
3. La construction et l'animation de réseau : mise en réseau, coordination, collaboration.

Le 27 Avril 2020 : Préparation des axes de développement et mise en perspective des priorités au sortir du confinement. Décision de prolonger l'accompagnement de la fédération selon l'avancée des projets et donc de reculer l'échéance de dépose des agréments.

17 JUIN 2020 : Positionnements politiques pour validation du scénario final à partir du calendrier des élus de TDM, ATRIUM, Les Monts Qui Pétillent. Est décidé une dépose commune des trois structures au mois d'octobre 2020.

### **Travaux du comité technique :**

---

25 Février 2020 : Travaux autour de la problématisation du diagnostic et des représentations du collectif des structures d'animation de la vie sociale.

23 au 30 mars 2020 : Finalisation du diagnostic par l'apport de données et d'analyses.

11 Mai 2020 : Formalisation des axes de développement et adaptation des orientations aux actions développées lors du confinement.

28 Mai 2020 : Est organisé une adaptation du comité technique en sous-groupes thématiques par visio conférence.

16 Juillet : Finalisation des fiches actions, élaboration arbres à objectifs

## Participation du comité d'habitants :

---

5 Mars 2020 : Présentation des projets d'habitants et liens avec les structures de l'animation de la vie sociale.

18 Mars 2020 : Temps de réflexion autour des collaborations possibles entre collectifs d'habitants hors commune de Thiers.

24 et 30 Mars, 3 Avril 2020 : Accompagnement construction de séances d'animation, à destination d'une habitante, pour rencontre élus et habitants.

Mai 2020 : Amorce de réflexion sur la gouvernance partagée du projet global

Juin 2020 : Accompagnement des coopérations

Septembre 2020 : Rencontre élus habitants techniciens.

### 2.5. Démarche et calendrier des Monts qui Pétillent



#### Les prémices du projet

Aux prémices, il y a des rencontres d'actrices du territoire qui ont envie de proposer des espaces de dialogue et de création aux habitants du territoire. Des actrices qui par leurs actions déjà engagées, par leur écoute permanente et par leur curiosité nourrissent la possibilité, la nécessité d'une émergence créatrice au service du territoire et de ses habitants.

Il y a l'association Sens de Vie Territoire Patrimoine Transmission. Cette association a créé un sentier en forêt. Ce sentier permet à la fois la rencontre avec la forêt, avec l'autre et avec soi-même. A l'issue de cette réalisation, l'AG exceptionnelle réalisée en août 2018 a vu émerger l'envie d'une nouvelle action commune autour du bien vivre sur notre territoire.

Il y a l'association RDV en Pays Nétrablais. Cette association propose un forum des associations. A l'occasion de celui de septembre 2018, il est organisé une séance autour de mieux vivre en pays Nétrablais. Des boîtes à idées sont réparties sur 5 communes et la récolte est affichée à la mairie de Noirétable. Par ailleurs, un atelier a été animé avec près de 35 participant.e.s sur : comment je me sens, comment je vois mon territoire ?

Il en est ressorti une double émergence : un émerveillement certain pour la nature et les femmes et hommes de ce territoire, mais aussi des inquiétudes profondes sur son avenir.

Nous nous étions donné.e.s rendez-vous pour travailler la suite, l'avenir, la mise en action. Lorsque nous nous sommes retrouvées entre organisatrices en novembre 2018, nous avons partagé la force de l'enthousiasme et du plaisir des 35 participants à l'atelier, la double émergence de l'émerveillement et de l'inquiétude, la richesse de la récolte des idées. Et nous avons ajouté la séparation de notre territoire entre 2 départements, l'économie comme un enjeu vital, le pouvoir d'agir des habitants

comme moyen de dynamisation, le dialogue entre les différent.e.s actrices et acteurs et de tout âge comme absolue nécessité. De là a émergé le Festival des Naissances.

### Le Festival des Naissances

Qu'est-ce que le festival des Naissances ? Un rendez-vous donné sur 3 jours, les 30, 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2019 à tou.te.s pour créer ensemble notre territoire de demain.



Pourquoi ce nom ?

Ce nom étonnant marque l'envie d'une naissance, d'une renaissance de notre territoire. Et aussi, les naissances de projets, de rencontres, de dynamiques collectives. Symboliquement, nous étions accompagné.e.s par l'énergie du printemps, d'une nature en pleine naissance.

Qui a porté ce projet ?

Nous avons commencé à 3, puis un groupe de 10 adultes, 1 adolescente et 2 enfants plus jeunes s'est vite constitué autour de rencontres hebdomadaires pour construire cet évènement.



Quels sont les ingrédients de notre fonctionnement collectif ?

Nous avons vite repéré qu'au-delà de l'envie des contributrices, il y avait des compétences. Nous étions dans un calendrier extrêmement court, ce qui a amené à nous dire et à entendre chacune ce qui était important, vraiment et assez vite.

Les décisions étaient prises à l'unanimité lors des réunions hebdomadaires, toujours après un temps de dialogue incluant toutes les opinions et avis. Au besoin et si possible, nous reportions une décision non mature.

Les enfants avaient leur place. En participant à la quasi-totalité des réunions, ils étaient des guides quant à la gestion des énergies et aussi de leur bonne inclusion dans l'évènement. Ils se sont révélés aussi être des relais vers leurs écoles et collège par la suite.

En termes de réunion, une personne animait la réunion. Un compte-rendu était systématiquement établi. L'ordre du jour était selon les cas défini d'une fois sur l'autre ou bien établi en début de réunion en fonction des points à traiter pour chacune.



Quels sont les ingrédients de l'évènement ?

Nous listons ci-après les principes généraux, les ingrédients de ce festival, ingrédients qui nourrissent encore le projet que nous portons :

- S'appuyer et valoriser l'existant : infrastructures, nature, rêves, projets et talents des habitants
- Inter-générationnalité
- Joyeux
- Rassembler et faciliter la rencontre
- Développer le pouvoir d'agir des habitants
- Proposer et ne pas imposer
- Accueillir et ne pas juger
- Dialogue
- Essayer, tester
- Soutenir les initiatives
- Que ce soit beau, que chacun.e puisse être fier.e
- Donner envie par l'exemple
- Itinérance

## Le déroulé du festival

Nourries par une approche en intelligence collective que plusieurs des organisatrices pratiquent, nous avons réalisé un cadrage de notre action : finalité, objectifs, actrices et acteurs concerné.e.s, nos ressources et nos contraintes, les résultats attendus.

Sur cette base et nourries par nos expériences passées et nos envies de faire, nous avons construit L'AGENDA CI-DESSOUS.

Samedi 30 mars	Dimanche 31 mars	Lundi 1 <sup>er</sup> avril
<p>9h - 17h <b>Maison verte - parents/enfants</b> Maison des associations - NOIRÉTABLE</p> <p>9h - 12h <b>Carte des rêves</b> <b>Valorisation des porteurs de projet</b> Rez-de-chaussée de la Mairie - NOIRÉTABLE</p> <p><b>Déambulations théâtrales - Cie L'arrosoir</b> Sur le marché - NOIRÉTABLE</p> <p>12h - 14h <b>Repas partagé</b> Rez-de-chaussée de la Mairie - NOIRÉTABLE</p> <p>14h - 17h <b>Atelier Vivre durablement le territoire</b> Rez-de-chaussée de la Mairie - NOIRÉTABLE</p> <p><b>Assemblée Générale des sylviculteurs</b> LES SALLES</p> <p><b>Balade créative en forêt autour de l'écologie - Land Art et goûter paysan</b> Sentier de la Coche - BOIS DE L'HERMITAGE</p> <p><b>Atelier de cuisine pour le repas du soir</b> plus d'informations sur le lieu par mail</p> <p>17h - 17h30 <b>Goûter</b> Rez-de-chaussée de la Mairie - NOIRÉTABLE</p> <p>17h - 18h <b>Temps de rencontre -- jeux et échanges</b> Rez-de-chaussée de la Mairie - NOIRÉTABLE</p> <p>18h - 19h <b>Temps calme - dialogue et réflexion</b> Rez-de-chaussée de la Mairie - NOIRÉTABLE</p> <p>19h30 - 20h30 <b>Apéro - repas et bal folk des enfants</b> Salle des fêtes - SAINT-JULIEN-LA-VÊTRE</p> <p>20h30 <b>Bal folk - Les Poules à facettes</b> Salle des fêtes - SAINT-JULIEN-LA-VÊTRE</p>	<p>9h30 - 15h <b>Maison verte - parents/enfants</b> Salle de l'Avant-garde - VOLLORE-M<sup>GNÉ</sup></p> <p><b>Carte des rêves</b> <b>Valorisation des porteurs de projet</b> <b>Exposition photo</b> Salle de l'Avant-garde - VOLLORE-M<sup>GNÉ</sup></p> <p>9h30 - 12h30 <b>Tournoi de foot intergénérationnel avec l'US Portuis</b> Terrain de foot - VOLLORE-M<sup>GNÉ</sup></p> <p><b>Balade créative en forêt autour de l'écologie - Ecole de la forêt</b> Sentier de la Coche - BOIS DE L'HERMITAGE</p> <p>9h30 - 11h <b>Atelier Se connecter à soi et aux autres par les couleurs et les mots avec Constance Vincent et Léa Girard</b> Salle de la Mairie - VOLLORE-M<sup>GNÉ</sup></p> <p>11h - 12h30 <b>Atelier Explorer la dynamique de coopération par le mouvement avec Virginie Rossignol</b> Salle de la Mairie - VOLLORE-M<sup>GNÉ</sup></p> <p>12h30 - 14h30 <b>Repas convivial</b> Salle de l'Avant-garde - VOLLORE-M<sup>GNÉ</sup></p> <p>14h30 - 16h <b>Temps d'échanges libres</b></p> <p>16h - 17h30 <b>Concert - Kazazé Orchestra</b> Salle des fêtes - VISCOMTAT</p> <p><b>Du 26 au 30 mars</b></p> <p><b>Exposition photo</b> Racines d'ici et d'ailleurs et la Nature en éveil Médiathèque - NOIRÉTABLE</p>	<p><b>Carte des rêves</b> <b>Valorisation des porteurs de projet</b> <b>Exposition photo</b> Salle des fêtes - NOIRÉTABLE</p> <p>9h30 - 16h30 <b>Atelier Construire une économie durable sur notre territoire avec Catherine Redelsperger</b> À partir de la « carte des rêves » et de l'atelier « vivre durablement le territoire » une journée créative et en dialogue pour initier une nouvelle dynamique économique collaborative. Citoyens de tous âges, élus, entrepreneurs, porteurs de projet, artisans, commerçants, institutions, associations sont invités. <b>Inscription obligatoire : par mail ou au 07 77 14 74 11</b> Salle des fêtes - NOIRÉTABLE</p> <p><b>Notez Bien :</b></p> <p><b>Les événements oranges</b> Activités payantes sur place ou comprises dans le PASS FESTIVAL</p> <p><b>Les événements verts</b> Moments collectifs et conviviaux. Ces temps sont plutôt informels, venez !</p> <p><b>Animations fil rouge</b> À retrouver tout au long du festival</p> <p><b>Déplacements</b> Les déplacements entre les villages se font à titre individuel par nos propres moyens</p> <p><b>Balades en forêt</b> Le départ des balades s'effectue depuis le parking du bois de l'Hermitage</p>

Avant les 3 jours de festival à proprement parlé, nous avons réalisé une collecte des rêves des habitants du territoire. Plus de 40 urnes ont été déposées dans 10 communes, côté Loire et côté Puy-de-Dôme. Les écoles, collèges et EHPAD se sont particulièrement mobilisés, ce qui a permis à de nombreux enfants et personnes âgées d'exprimer leurs rêves.



LA COLLECTE DES RÊVES DES HABITANTS

Aussi, avant les 3 jours de festival, nous avons réalisé une collecte des projets portés sur le territoire. Cette collecte s'est poursuivie pendant tout le temps du festival.

**Festival des Naissances**  
30-31 mars & 1<sup>er</sup> avril 2019

NOM .....

PRÉNOM .....

LIEU .....

COORDONNÉES - tél .....

mail .....

SITE & RÉSEAUX WEB     

.....



**AVANCÉE DU PROJET**

Idée    en cours de développement    en activité depuis .....

**NOM DU PROJET**

SECTEUR D'ACTIVITÉ	POURQUOI CE PROJET ?	COMMENT LE RÉALISER ?
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

FICHE DE COLLECTE DES PROJETS



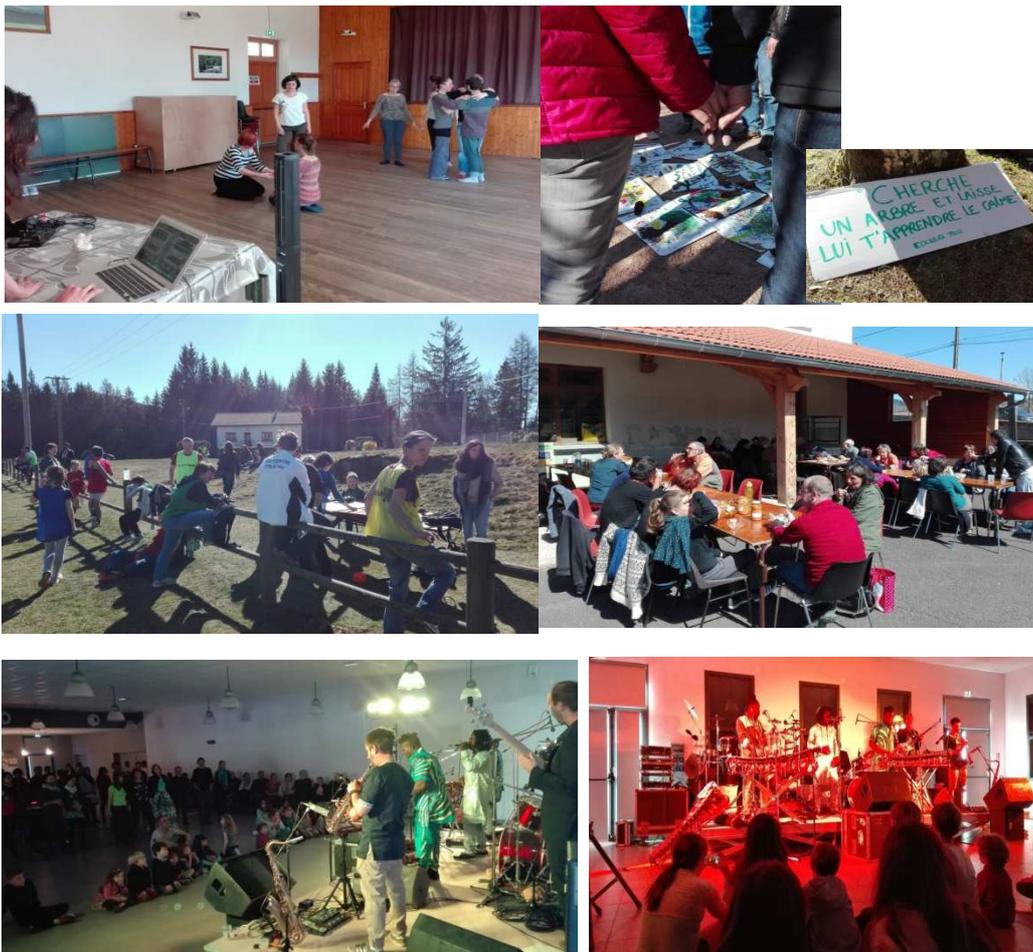
LES EXPOSITIONS INSTALLEES A LA MEDIATHEQUE DE NOIRETABLE



LA MAISON VERTE INSTALLEE DANS LES DIFFERENTS LIEUX DU FESTIVAL



IMAGES DU 30 MARS



IMAGES DU 31 MARS



IMAGES DE L'ATELIER COLLECTIF DU 1<sup>ER</sup> AVRIL : CONSTRUIRE UNE ECONOMIE DURABLE

SUR LE TERRITOIRE

## Ce que le festival a permis

Il a permis la visite de 4 communes, 2 sur chaque département de la Loire et du Puy-de-Dôme. Il a permis la rencontre d'habitant.e.s qui se sont déplacé.e.s pour l'occasion dans des communes peu visitées. Il a aussi permis la rencontre d'habitant.e.s qui se sont déplacé.e.s car cela se passait sur leur commune.

Plus de 400 rêves ont été récoltés. Nous les avons regroupés autour des thématiques qui ressortaient pour établir une carte des rêves.

L'ensemble des rêves et la carte ont été exposés pendant tout le temps du festival.



## LE PARTAGE DES RÊVES DES HABITANTS



LA CARTE DES RÊVES DES HABITANTS

Aussi, plus de 40 projets ont été récoltés et exposés pendant l'ensemble du festival aux participant.e.s.



LES PROJETS EXPOSÉS

De ces rencontres, de ces dialogues permis, il est ressorti l'envie de poursuivre les échanges, la construction qui s'est mise en marche. Alors nous avons pris des décisions collectives :

- Création des rencontres apéro : une rencontre mensuelle itinérante dans les communes du territoire. Le 1<sup>er</sup> cycle de 10 rencontres a permis la visite des communes dans lesquelles la récolte des rêves a été réalisée. L'objectif est de permettre une rencontre régulière des actrices et acteurs, d'aller au plus près du territoire
- Création de groupes réflexion-action : des groupes qui se créent autour des thématiques remontées par les habitants. Ils rassemblent l'ensemble des actrices et acteurs intéressé.e.s par la thématique choisie : élu.e.s, institutionnel.le.s, chercheur.se.s, habitant.e.s de tout âge, associations. Les actions sont définies et menées dans le cadre de ce groupe. L'objectif est de poursuivre la dynamique des ateliers du 1<sup>er</sup> avril autour des 6 thématiques : territoire-mobilités, nourrir, soin à la personne, éducation, nature et loisirs.
- Création d'une démarche d'accompagnement des porteur.se.s d'initiatives : des actions sur mesure en fonction des porteur.se.s d'initiatives et de leur niveau d'avancement. Nous pouvons citer
  - Partenariat avec le collège : accompagner les projets des collégien.ne.s
  - Mise en place d'un tableau de recensement de tou.te.s les porteur.se.s de projet
  - Des mises en lien entre actrices et acteurs
  - La maison des familles
  - Lien avec le réseau Coup de Pouce du Parc Naturel Régional

L'émergence du festival et des actions qui en sont issues ont été possibles dans le cadre d'un collectif articulé autour d'un groupe cœur composé de 10 personnes et avec le soutien de 3 associations : Sens de Vie Territoire, Patrimoine, Transmission ; l'Étincelle Gourmande et RDV en Pays Nétrablais.

Le groupe cœur s'est donné rendez-vous en novembre 2019 pour un séminaire de travail dont l'objectif était de créer les conditions pour inscrire les actions dans la durée. De là a été choisi de créer une association : les Monts qui Pétillent.

### **Les Monts qui Pétillent**

L'association les Monts qui Pétillent a été créée le 10 décembre 2019. Elle permet de poser un cadre d'intervention clarifié pour chacun.e avec des objectifs et des ingrédients semblables à ceux du festival des naissances et au fonctionnement du collectif. Son engagement porte sur l'assurance d'un espace durable pour les intentions initiées en mars 2019. Cela implique une attention portée à plusieurs niveaux :

- Développer une capacité de financement du projet collectif porté par l'association et des initiatives existantes et émergentes
- Accompagner la capacité de coopération au niveau individuel et collectif
- Evaluer la pertinence et renouveler au besoin les actions proposées en fonction des rêves et besoins des habitants du territoire
- S'inscrire dans le territoire en nouant des partenariats de long terme avec les actrices et acteurs en place et émergent.e.s

Dans ce sens, l'association les Monts qui Pétillent s'est engagée dans l'étude de préfiguration du projet social porté par l'intercommunalité Thiers Dore et Montagne. Dans ce cadre, elle a rencontré de nouveaux acteurs et aussi croisé des actrices et acteurs connu.e.s avec lequel.le.s des premiers échanges préexistaient.

Au cours de l'étude, il a émergé la question de gouvernance globale du projet social. Fidèle à sa vigilance vis-à-vis de gouvernances permettant l'émergence de la parole et de l'action de chacun.e tout en garantissant de bonnes conditions de coopération, elle s'est retrouvée avec la Faculté des Bonheurs pour envoyer une lettre ouverte en mai 2020 à l'ensemble des actrices et acteurs de la préfiguration intitulée « inventer une structure coopérative au service du territoire ».

Aussi, lors de la préparation de la demande d'agrément EVS, nous nous sommes questionné.e.s sur la possibilité d'élargir le portage de cet agrément avec d'autres actrices et acteurs associatifs et habitant.e.s de notre territoire d'intervention. Nous avons exploré cette possibilité avec la Faculté des Bonheurs qui manifestait un intérêt aussi dans ce sens. Nous nous sommes réuni.e.s à plusieurs reprises dans le but de définir les modes de coopération possibles. Nous avons peu de temps pour dessiner et décider de cette coopération du fait de l'inscription dans le cadre d'un dépôt d'agrément avec montage et dépôt du présent dossier. Les sujets abordés ont été le niveau d'avancée des activités et actions de chaque association, les envies et les besoins de chacun.e.

Dans le contexte donné et avec les éléments discutés, il a été décidé de ne pas porter cette demande d'agrément de façon commune. Les raisons qui ont motivé ce choix sont les suivantes.

Chaque association est jeune avec ce que cela entraîne en termes de montée en charge associative, enjeux de connaissance et de reconnaissance territoriale, coordination interne et tenue des engagements déjà initiés. Ajouter une nouvelle couche de gouvernance dans un temps aussi court présente un risque important pour la durabilité de chacune.

L'axe 2 « Créer les conditions du pouvoir d'agir des habitants » du projet social avec sa déclinaison dans l'action collective 4.1 « construction d'un espace d'interconnaissance des acteurs du projet social » qui engage chaque porteur.se d'agrément, donne un espace à la fois serein et dans la durée pour construire des coopérations soutenables, de bonne qualité et au niveau des exigences exprimées tout au long de l'étude de préfiguration. Ceci est valable pour chaque actrice et acteur motivé.e qu'elle/il ait participé ou non à l'étude de préfiguration. Cela nous permettra de travailler en particulier et sans précipitation la gouvernance adaptée en fonction de cet agrément, en tenant compte de l'ensemble des composantes de l'association et de la place que chacun.e souhaite occuper.

## LE CALENDRIER

ETAPES	PARTENAIRES	
Réflexion autour d'un projet de territoire		Juin 2018 à nov 2018
Elaboration du festival des naissances, festival pour connaître les besoins, envies et rêves des habitants	Associations locales	Nov 2018/mars 2019
Réalisation d'un 1er niveau de diagnostic des besoins et des problématiques sociales: collecte des rêves des habitants dans les communes des montagnes du haut forez et de l'Est de TDM : que rêvons-nous pour nous et notre territoire ?	communes concernées	Mars 2019
Festival des Naissances : rencontres et échanges avec les porteur.se.s de projet et les actrices et acteurs-habitant.es du territoire. Enrichissement du diagnostic	communes concernées, associations locales, conseil départemental Loire, TDM, porteurs de projet locaux	30/31 mars et 1 <sup>er</sup> avril 2019
1ères pistes concernant les actions à conduire, thématiques à travailler : mobilités-territoire, nourrir, éducation, soin à la personne, loisirs, nature ; soutien aux porteurs de projet		Mai 2019
Enrichissement du diagnostic, affinage des pistes d'actions : 1) poursuite de la collecte des rêves et de la rencontre mensuelle avec les porteurs de projet et habitants en itinérance sur les communes du territoire 2) étude de préfiguration d'un projet social sur TDM : participation aux comités d'habitants, comité technique et comité de pilotage	communes, porteurs de projet habitants, associations locales, collectivités locales, financeurs	Juin 2019 à mars 2020

## Diagnostic participatif du territoire

Les membres du comité technique ont choisi, dans un premier temps, de décliner le diagnostic autour des situations suivantes :

Difficultés à mobiliser les publics / Manque de lieux d'échanges pour les + de 18 ans et Jeunesse en voie de marginalisation, de précarité et d'isolement / Mobilité difficile à tous niveaux / Méconnaissance de l'animation de la vie sociale / Image et sentiment de tristesse sur Thiers / Accès aux droits et aux services, à l'usage numérique / Plusieurs territoires vécu dans un territoire intercommunal / Paupérisation de la population car pas de développement économique et peu d'emploi / Isolement géographique, relationnel, générationnel.

Chaque situation a fait l'objet de questionnements et d'hypothèses multiples du diagnostic. Les thèmes récurrents sont classés comme tels :

- Lien social, la participation des habitants, l'isolement relationnel, l'intergénérationnel, le territoire vécu.
- Les publics particuliers repérés : les retraités, les jeunes de 18 ans et plus, l'enfance, les parents. Pour rappel le public visé est les habitants.
- Les difficultés majeures : la mobilité, l'accès aux droits, le développement de l'emploi, l'inclusion numérique, la communication, l'animation de territoire.
- Les méthodes à développer : Construction et animation de réseaux, formation au développement du pouvoir d'agir, création d'un principe itinérant innovant, valorisation et lien avec l'existant.

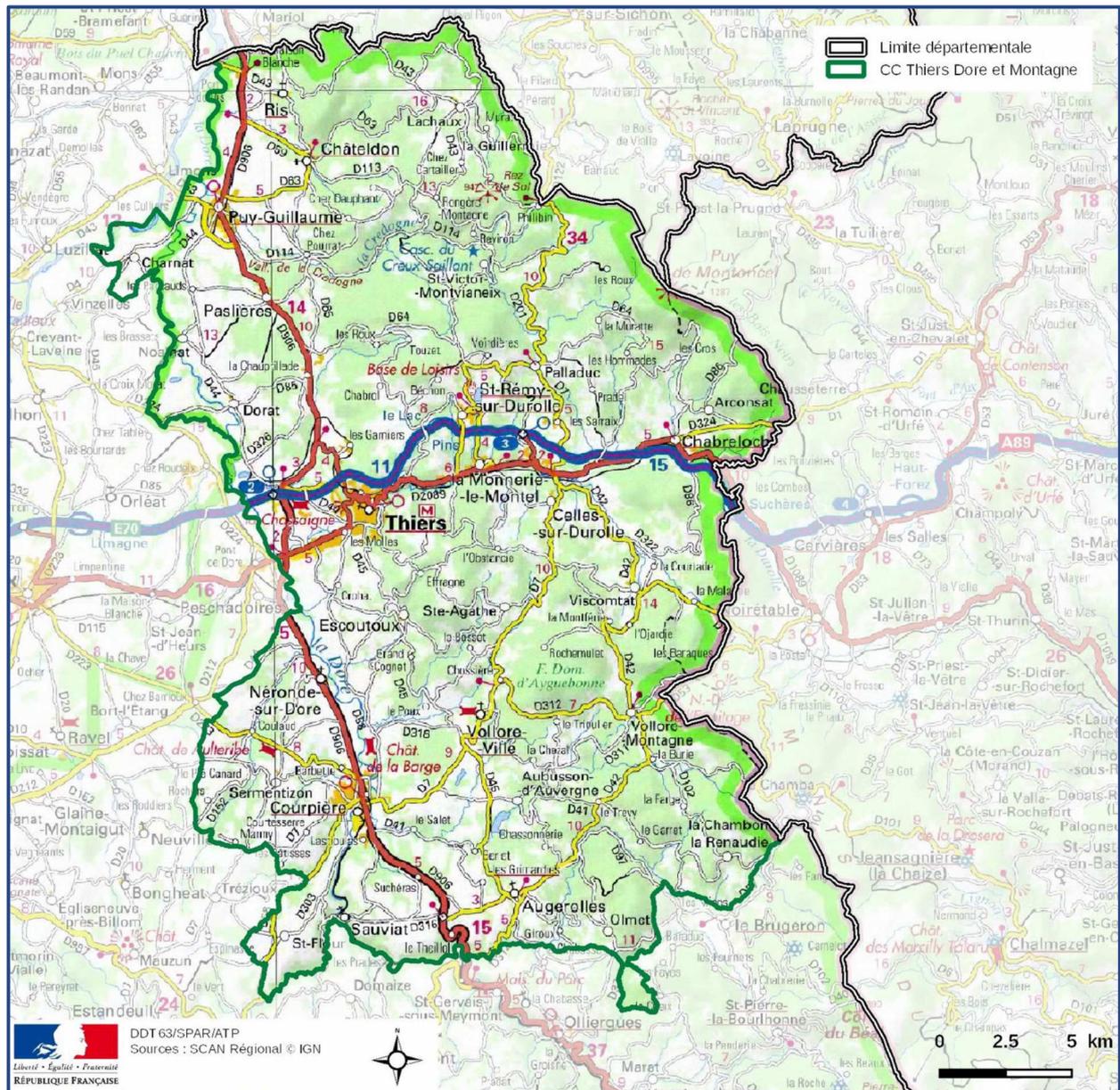
*La problématique du diagnostic s'oriente donc vers une lecture du territoire au travers de l'analyse collective des besoins sociaux des habitants de Thiers Dore et Montagne.*

### **3.1 Profil général de Thiers Dore et Montagne**

C'est donc, à partir des situations repérées par les comités de suivi que nous organisons le diagnostic, en veillant à compléter par des données, une lecture globale du territoire.

### Thiers Dore et Montagne : Trente Communes au service du territoire -3

D'une superficie de 624 km<sup>2</sup> Thiers Dore et Montagne est composé de trente communes où vivent 38540 habitants. La faible densité de population de 60 habitants au km<sup>2</sup> n'enlève en rien les avantages liés au calme de ces campagnes et au dynamisme des villes qui composent l'intercommunalité.



<sup>3</sup> Site TDM : <https://www.cctdm.fr/>

Thiers Dore et Montagne est un territoire riche par sa diversité géographique, sociale et culturelle. L'Établissement Public de Coopération Intercommunale Thiers Dore et Montagne est né de la fusion de 4 anciens territoires (Thiers Communauté, Entre Allier et Bois Noirs, Pays de Courpière, Montagne Thiernoise) le 1er janvier 2017, à l'est du département du Puy-de-Dôme, dans le Parc naturel régional Livradois-Forez et au cœur de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Comme son nom l'indique, TDM gravite autour de sa ville-centre, Thiers, traversée par une rivière, la Dore et une partie importante de son territoire se situe en zone de montagne, sur les premiers contreforts de la chaîne du Forez mais aussi du Livradois. Plusieurs ensembles paysagers forment le territoire Dore et Montagne :

Les bois noirs au nord-est, la vallée et les gorges de la Dore d'est en ouest, la vallée et les gorges de la Dore du sud au nord, les monts du forez au sud-est, le bas Livradois au sud-ouest. Le relief est composé de moyenne montagne à l'est tandis que l'ouest s'ouvre sur la plaine de Limagne et avec des vallées centrales, la vallée de la Dore du nord au sud et la vallée de la Dore d'ouest en est.

TDM est un territoire péri-rural, structuré autour de la ville de Thiers et d'un réseau de centre-bourgs.

Le découpage en bassins de vie s'organise autour de Thiers, Courpière, Puy Guillaume, La Monnerie-le-Montel.

Les bassins de vie sont composés de 30 communes gravitant autour de leur bourg centre.

#### LE DECOPAGE EN BASSINS DE VIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



Source : base des bassins de vie 2012, INSEE FS Conseil, avril 2018

Nom des communes de La CC TDM	Superficie km <sup>2</sup>	Population 2017	Densité hab./km <sup>2</sup>
<u>Arconsat</u>	<u>22,63</u>	<u>604</u>	27
<u>Aubusson-d'Auvergne</u>	<u>6,79</u>	<u>261</u>	38
<u>Augerolles</u>	<u>33,01</u>	<u>888</u>	27
<u>Celles-sur-Durolle</u>	<u>38,9</u>	<u>1 738</u>	45
<u>Chabreloche</u>	<u>9,61</u>	<u>1 220</u>	127
<u>Charnat</u>	<u>5,42</u>	<u>210</u>	39
<u>Châteldon</u>	<u>28,43</u>	<u>773</u>	27
<u>Courpière</u>	<u>31,82</u>	<u>4 050</u>	127
<u>Dorat</u>	<u>17,26</u>	<u>705</u>	41
<u>Escoutoux</u>	<u>27,4</u>	<u>1 348</u>	49
<u>La Monnerie-le-Montel</u>	<u>4,65</u>	<u>1 722</u>	370
<u>La Renaudie</u>	<u>18,02</u>	<u>123</u>	6,8
<u>Lachaux</u>	<u>22,27</u>	<u>280</u>	13
<u>Néronde-sur-Dore</u>	<u>8,93</u>	<u>514</u>	58
<u>Noalhat</u>	<u>5,13</u>	<u>247</u>	48
<u>Olmét</u>	<u>15,54</u>	<u>165</u>	11
<u>Palladuc</u>	<u>13,35</u>	<u>549</u>	41
<u>Paslières</u>	<u>27,77</u>	<u>1 513</u>	54
<u>Puy-Guillaume</u>	<u>25,02</u>	<u>2 752</u>	110
<u>Ris</u>	<u>15,76</u>	<u>765</u>	49
<u>Saint-Flour-l'Étang</u>	<u>9,45</u>	<u>285</u>	30
<u>Saint-Rémy-sur-Durolle</u>	<u>18,17</u>	<u>1 741</u>	96
<u>Saint-Victor-Montvianeix</u>	<u>45,18</u>	<u>249</u>	5,5
<u>Sainte-Agathe</u>	<u>18,31</u>	<u>180</u>	9,8
<u>Sauviat</u>	<u>15,62</u>	<u>542</u>	35
<u>Sermentizon</u>	<u>18,41</u>	<u>576</u>	31
<b>Thiers</b>	<u>44,49</u>	<u>11 847</u>	266
<u>Viscomtat</u>	<u>25,44</u>	<u>530</u>	21
<u>Vollore-Montagne</u>	<u>21,22</u>	<u>305</u>	14
<u>Vollore-Ville</u>	<u>30,41</u>	<u>743</u>	24

L'intercommunalité, riche de ce vaste territoire a hérité en 2017 de compétences optionnelles et facultatives, dont certaines sont importantes à prendre en compte dans l'articulation des orientations de ce projet social. Il s'agit des compétences en matière de politique de la ville, d'action sociale d'intérêt communautaire, de politique petite enfance/enfance/jeunesse.

### **Des procédures contractuelles structurantes**

De par la nature de son territoire, l'intercommunalité bénéficie de procédures contractuelles. Parce qu'une majeure partie de son territoire est rural, Thiers Dore et Montagne bénéficie de programmes Européens (LEADER), et est intégré dans la géographie nationale des Zones de Revitalisation Rurale.

Néanmoins, certains bourgs centres, se distinguent par leur caractère de villes à taille moyenne, nécessitant un développement à différents niveaux. A ce titre TDM bénéficie du Contrat de Redynamisation Cœur de ville pour sa ville de Thiers.

Et parce qu'il est essentiel de développer l'économie, les projets de TDM ont été retenus dans le cadre des programmes Territoires d'Industrie et Repenser la Périphérie Commerciale. Il est aussi important, pour TDM, de structurer son intervention et ses services (siège TDM, lac d'Aubusson, centre aquatique). Ces projets sont financés pour partie dans le cadre des contrats Ambition Région, Ruralité et Développement Durable. A ce titre le financement du Contrat territorial de développement durable lie l'intercommunalité et le Département.

Aussi, la ville de Thiers, a en son sein deux quartiers prioritaires dont celui du Centre Ancien, qui bénéficie du nouveau Programme de Renouvellement Urbain et de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

De plus la Convention territoriale Globale établit de 2019 à 2022 entre la CAF du Puy de Dôme et Thiers Dore et Montagne, maintien et développe l'ensemble des actions à destination des familles du territoire, dans les domaines de la petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité et l'animation de la vie sociale.

Enfin, le dispositif de réussite éducative, tout comme le Contrat Local d'Aide à la Scolarité viennent structurer les actions de soutien à la parentalité.

## Une population, vieillissante et qui se stabilise.

Thiers Dore et Montagne a vu sa population diminuer fortement entre 1982 et 2009 et se maintenir depuis 2011 à hauteur de 37124 pour atteindre en 2016, 37460 habitants. Ceci malgré un taux de mortalité supérieur à celui de la natalité. Cela s'explique par un nombre de nouveaux arrivants, supérieur au nombre de départs. (Solde migratoire positif).

### Évolution démographique du territoire

1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
43 640	43 407	43 195	41 717	39 570	38 372	37 478	37 460

### La structure de la population

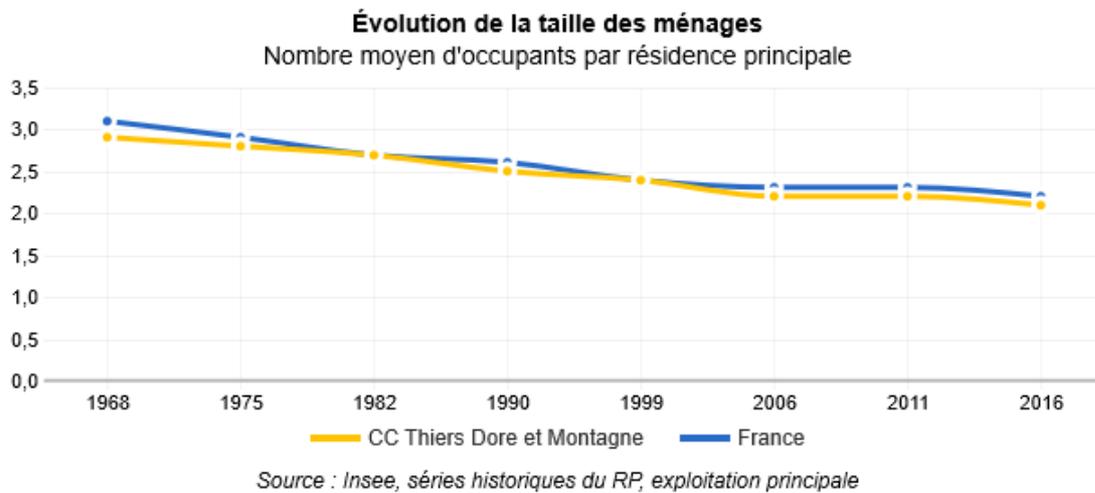
53.8 % des habitants ont plus de 45 ans. Les retraités composent 32 % de la population et les moins de 30 ans représentent 29.5 % de l'ensemble des administrés. La part des classes d'âges inférieures à 45 ans, continue de baisser en 2016.

Toutefois, alors que les communes périurbaines à l'agglomération de Clermont/Riom et de celle de Vichy (dont Thiers, Ris, Châteldon, Puy-Guillaume, Paslière, Charnat, Dorat) bénéficieraient d'une dynamique démographique positive (+0,25 par an), les communes rurales du territoire seraient concernées par un déclin démographique de l'ordre de -0,07% par an, selon la projection démographique à l'horizon 2042, réalisée par l'INSEE pour le Parc Naturel Régional du Livradois Forez.

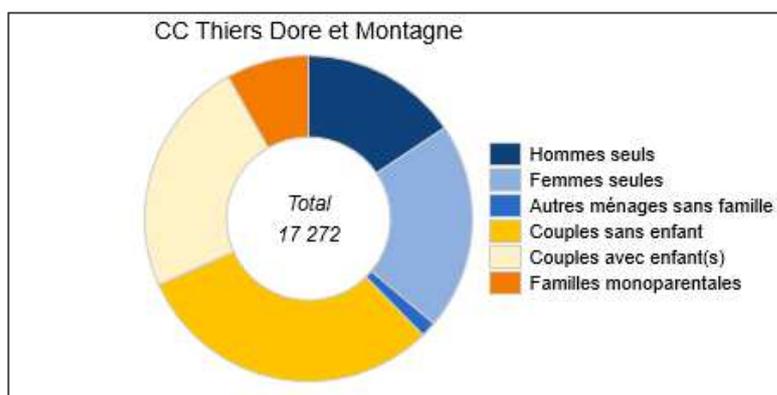
INSEE 2016	Nombre	%
	CC Thiers Dore et Montagne	
0 à 14 ans	5 919	15,8
15 à 29 ans	5 137	13,7
30 à 44 ans	6 255	16,7
45 à 59 ans	8 165	21,8
60 à 74 ans	7 599	20,3
75 ans ou plus	4 384	11,7
Total	37 459	100

## La composition des ménages

La taille des ménages diminue, le nombre moyen d'occupants par logement a diminué progressivement, rappelant la tendance nationale au vieillissement de sa population.



De 2011 à 2016, la part des ménages dont le couple est sans enfant progresse de 5.7 % c'est aussi le cas des ménages d'une personne avec une progression de 5.2 %. Thiers Dore et Montagne gagne 175 familles monoparentales sur ces 5 ans.



Population selon la composition des ménages Insee 2016.

Selon les données CAF 2017, la population allocataire (allocataire, conjoint et ayants droits) s'élève à 16 692 personnes, soit 44,3 % de la population du territoire couverte par une prestation ; ce rapport est quasi analogue à celui du département (46%). Le nombre d'allocataires présents sur le territoire a augmenté de 5,1 % depuis 2013. Cette évolution est plus faible que celle du département (8,2 %)

40,4 % des allocataires du territoire vivent sous le seuil de précarité et 41,5 % des allocataires du territoire résident sur la commune de Thiers en 2017.

Profil des allocataires : En 2017, 52,47 % des allocataires du territoire sont des familles (allocataires avec au moins un enfant). Ce taux est supérieur de 4 points à celui du département. Plus d'une famille sur 4 est monoparentale : 27,5 % (une sur 3 sur Thiers)

#### Les catégories socio professionnelles

L'emploi par secteur d'activité pour 14100 postes proposés, représente 34 % du secteur des transports et du commerce, 30 % du secteur industriel. L'administration publique, l'enseignement et la santé génère 28 % des offres d'emploi. La construction 6 % et le secteur agricole 2 %.

Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées parmi les actifs de l'intercommunalité en 2016 sont très largement les manœuvres et ouvriers qualifiés. Viennent ensuite les employés et personnels de service, les professions intermédiaires, les artisans et commerçants, les cadres et professions intellectuelles supérieures. Les exploitants agricoles sont pour leur part quasi absent (1%)

Catégorie Socio Professionnelle	Nombre	%
agriculteurs exploitants,	318	1
artisans, commerçants et chefs d'entreprise,	1 320	4,2
cadres et professions intellectuelles supérieures,	1 179	3,7
professions intermédiaires (cadres moyens),	3 036	9,6
employés et personnel de service,	4 708	14,9
ouvriers qualifiés,	5 551	17,6
manœuvres et ouvriers spécialisés,	11 045	35
autres personnes sans activité professionnelle.	4 377	13,9
<b>Ensemble</b>	<b>31 534</b>	<b>100</b>

Source : Insee, Recensement de la population (RP)- 2016

## L'Habitat le logement

La Direction Départementale des Territoires a réalisé un portrait de territoire en avril 2019, qui synthétise ainsi la question de l'habitat sur le territoire intercommunal et la ville de Thiers :

Logement social : Au 1er janvier 2018, l'EPCI compte 1.647 logements sociaux (source RPLS), soit 9,6 % du parc de logements (moyenne départementale : 1,3%). La commune de Thiers représente 57 % de ce parc sur le territoire.

La part de logements vacants a subi une hausse importante pour atteindre le taux de 17 % en 2014 (3.955 logements vacants). 11 communes ont un taux supérieur à 15 % .

Le taux de logements potentiellement indignes est supérieur à la moyenne départementale et élevé pour presque la totalité du territoire.

La production de logements neufs est de 140 logements par an pour l'ensemble de l'EPCI, soit 6 ‰ du nombre de logements.

La ville de Thiers a été retenue au titre du projet d'intérêt régional pour mener un nouveau programme de renouvellement urbain sur le périmètre du centre ancien. Ce programme vient en continuité des actions déjà réalisées pour changer l'image du centre ancien et augmenter son attractivité, afin de favoriser la mixité sociale et fonctionnelle.

### **3.2 Focus sur la ville de Thiers et ses deux quartiers prioritaires**

Thiers sous-préfecture du Puy de Dôme, capitale française de la coutellerie, est entourée de bourg-centres d'une superficie de 4 449 hectares et d'une densité de 266 habitants au km<sup>2</sup>, elle se compose ainsi :

- La ville-basse est la partie située entre le quartier du Moutier jusqu'à la Varenne et Peschadoires, y sont surtout concentrés des commerces et des entreprises. Sur le plan superficiel, c'est le quartier le plus étendu de Thiers avec un peu plus de 6 km de long et une altitude de 290 m. Situé dans cette partie basse de la ville, se trouve le quartier prioritaire des Molles Cizolles composé de deux grands ensembles d'habitat social et des maisons individuelles.

- La ville haute : dans le secteur de la gare, caractérisée par d'importants équipements publics (collèges, lycées, gymnases,) La ville-haute est le quartier le plus ancien de Thiers où résident le plus d'habitants étant donné le nombre élevé de logements. Il est en grande partie protégé par le secteur sauvegardé de Thiers. Le quartier prioritaire Centre Ancien est situé dans les hauteurs de la ville de Thiers.

## Thiers regagne des habitants

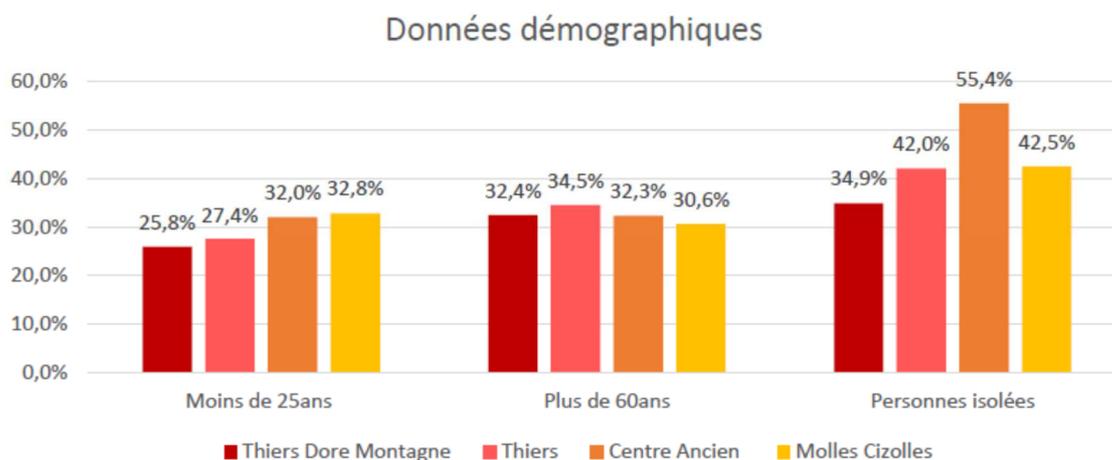
Thiers voit sa population de nouveau à la hausse en 2019. La sous-préfecture a gagné 147 habitants entre 2019 et 2020, et compte désormais 11.847 habitants. Sur la dernière décennie, entre 2007 et 2017, Thiers connaît une baisse globale de - 2,9 %, mais une hausse sur la période 2012-2017 de 5,6 %. Thiers retrouve donc progressivement les habitants qu'elle avait perdus au début des années 2010, notamment grâce à un solde migratoire positif.

Pour éluder la question des deux quartiers prioritaires Thiernois, nous nous appuyons sur le contrat de ville 2015.2020 dont les éléments ci-dessous sont extraits (période de référence 2015 )

### 23 % de la population Thiernoise vit dans un quartier prioritaire<sup>4</sup>

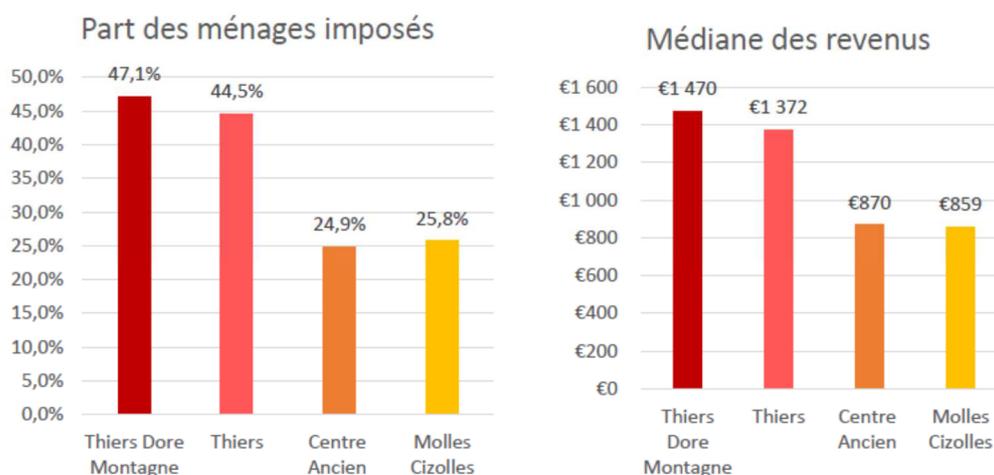
2.637 habitants vivent au sein d'un quartier prioritaire de la politique de la Ville, soit 23% de la population de la commune de Thiers et environ 7% de celle de l'intercommunalité. Le quartier Centre Ancien est le plus peuplé avec 1.604 habitants.

Les quartiers prioritaires présentent une population plus jeune que l'ensemble de l'intercommunalité, avec à la fois une part plus importante de moins de 25 ans et pour les Molles-Cizolles une part plus faible de plus de 60ans. Le Centre Ancien compte cependant beaucoup de personnes isolées (plus d'un ménage sur deux).



<sup>4</sup> Contrat de ville THIERS 2015.2020. Evaluation à mi-parcours.

Le niveau de revenus en 2015 souligne la fragilité économique des quartiers par rapport au reste de la ville centre et du reste de l'intercommunalité La part de ménages imposés y est ainsi nettement plus faible.



#### **Politique de la ville et dispositifs particuliers :**

Institués par l'article 6 de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, dite loi LAMY, les Contrats de ville forment les documents cadre de la Politique de la ville à l'échelle des intercommunalités.

Ces Contrats, signés par les intercommunalités, l'Etat et ses établissements publics, les départements et régions, les bailleurs sociaux, les organismes de protection sociale, les chambres consulaires et les autorités organisatrices de la mobilité, portent une stratégie partenariale en direction des quartiers prioritaires de la Politique de la ville.

Par l'intermédiaire de l'instauration de ces Contrats, la loi Lamy réaffirme et précise le double objectif de la Politique de la ville en direction des quartiers prioritaires que sont :

- L'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers
- La réduction des écarts de développement entre les quartiers prioritaires et les autres territoires.

### **Plusieurs instances de suivi centrées sur certains dispositifs particuliers**

- Le Contrat Local de Santé Thiers Ambert, renouvelé en 2019 vise à réduire les inégalités territoriales et sociales d'accès à la santé.
- Le Dispositif de Réussite Educative, outil de cohésion sociale s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans, et à leurs familles, qui présentent des signes de fragilité ou ne bénéficient pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur développement harmonieux.
- La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, est un outil mobilisé au service de la bonne gestion des quartiers, permettant d'associer habitants et partenaires.
- La Plateforme sanitaire et sociale est un outil qui favorise et maintient la coordination partenariale entre les acteurs sociaux du territoire. Elle permet aussi de produire de la remontée d'informations sur les enjeux sociaux et médico-sociaux.
- Le Comité Local pour l'Emploi pilote l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

La dynamique partenariale est structurée et mobilisée. Les acteurs du territoire se connaissent et sont actifs dans la mise en œuvre des dispositifs et des projets. Néanmoins la carence de coordination relevée par les membres du comité de pilotage de la préfiguration, mérite d'être clairement précisée.

### 3.3 Situations problèmes sur le territoire intercommunal

Pour rappel la problématique du diagnostic s'oriente donc vers une lecture du territoire au travers de *l'analyse collective des besoins sociaux des habitants de Thiers Dore et Montagne*. Les situations problèmes repérées par les membres du comité technique, sont donc objectivées par des données froides afin de vérifier la véracité des représentations et extraire les besoins de la population.

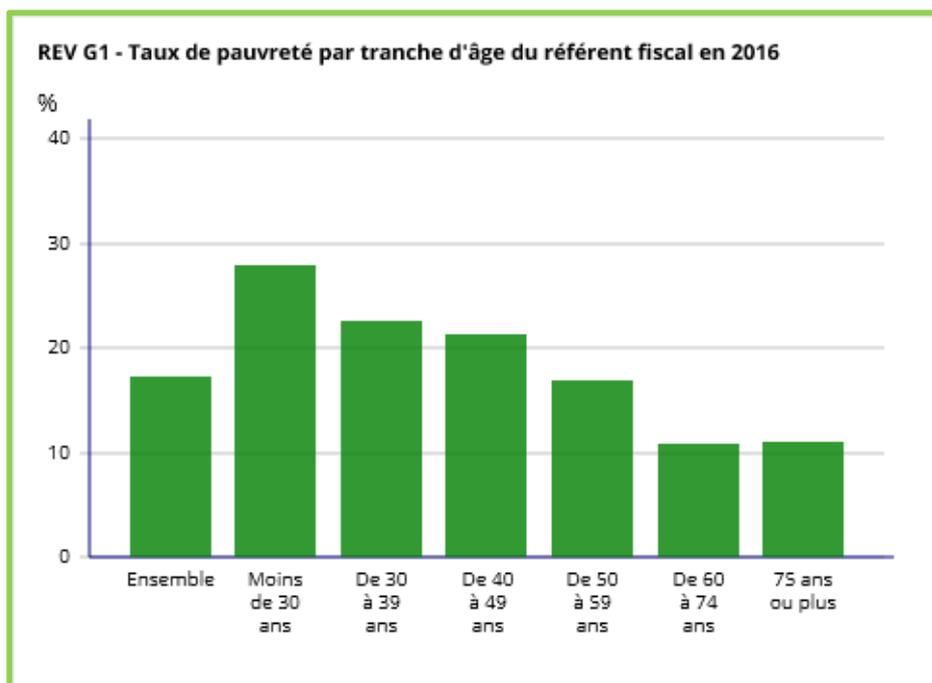
#### **Situation problème : Paupérisation de la population car pas de développement économique et peu d'emplois.**

La population de Thiers Dore et Montagne est considérée comme pauvre, et dispose d'un revenu annuel médian de 18 599 € contre 20520 € en France pour l'année 2016. Les ménages du Puy de Dôme, les plus vulnérables, financièrement sont concentrés dans les anciens bassins industriels fortement affectés par la crise ces dernières années, notamment à Thiers.

Le taux de pauvreté pour Thiers Dore et Montagne est de 17.2 % (contre 14.2 % en France) dont 27.1 % de personnes âgées de moins de 30 ans.

2016	France	PUY DE DOME	TDM	Thiers
TAUX DE PAUVRETE	14.2 %	12.9 %	17.2 %	23 %
PART DES MENAGES FISCAUX	51.2 %	51.2 %	39.2 %	37 %

« Il est donc exact de dire que la population de l'intercommunalité est pauvre, et on peut préciser que plus encore celle de la ville de Thiers, et plus encore ses deux Quartiers Prioritaires dont le taux de pauvreté est supérieur à 40 % en 2016 »



En 2017, la population allocataire<sup>5</sup> (allocataire, conjoint et ayants droits) s'élève à 16 692 personnes, soit 44,3 % de la population du territoire couverte par une prestation. Ce rapport est quasi analogue à celui du Département (46%). Le nombre d'allocataires présents sur le territoire a augmenté de 5,1 % de 2013 à 2018.

Cette évolution est plus faible que celle du Département (8,2 %). 40,4 % des allocataires du territoire vivent sous le seuil de précarité et 41,5 % des allocataires du territoire résident sur la commune de Thiers en 2017.

### **Autant d'emplois que d'actifs en emploi pour Thiers Dore et Montagne**

Avec un indicateur de concentration de l'emploi de 100, TDM est parfaitement à l'équilibre en la matière. Toutefois, le faible taux d'activité (52,7 % pour TDM contre 57,4 % en moyenne nationale) et le fort taux de chômage (16,2 % contre 14,1 %) montrent que la population résidente ne profite pas nécessairement des emplois locaux.

#### **EMP T5 - Emploi et activité**

	2016	2011
Nombre d'emplois dans la zone	13 984	14 433
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	13 972	14 028
Indicateur de concentration d'emploi	100,1	102,9
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	52,7	52,5

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.  
Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail, géographie au 01/01/2019.

<sup>5</sup> Portrait de territoire TDM. Synthèse des données CAF 2019

#### ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2016	%	2011	%
<b>Ensemble</b>	<b>13 966</b>	<b>100</b>	<b>14 023</b>	<b>100</b>
Travaillent :				
dans la commune de résidence	5 215	37,3	5 314	37,9
dans une commune autre que la commune de résidence	8 751	62,7	8 709	62,1

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019.

**Thiers, largement excédentaire en emplois** : l'indicateur de concentration d'emplois est de 180 dans cette commune.

En 2016, on dénombre 7 089 emplois pour seulement 3 932 actifs en emploi, à Thiers pour 59,4 % et dans une autre commune pour 40,6 % d'entre eux, ce qui signifie que seulement 2336 actifs occupent les emplois communaux qui sont donc au nombre de 4 753 à être occupés par des actifs extérieurs à la ville, alors que dans le même temps, l'INSEE dénombre 1 120 chômeurs thiernois.

La ville perd quelques emplois entre 2011 et 2016 et gagne quelques actifs, mais la cause du chômage n'est donc certainement pas le manque d'emplois.

La question est plutôt celle de l'employabilité. Les chômeurs, et plus spécifiquement les chômeurs de longue durée d'ailleurs surreprésentés à Thiers et dans une moindre mesure sur TDM, sont « trop ou pas assez » diplômés, qualifiés, expérimentés, pas assez mobiles, trop vieux...

De fait, les habitants des quartiers politique de la ville bénéficient du dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (77 Contrats à Durée Indéterminés de 2017 à 2018).

En termes de développement économique, l'évolution des créations d'entreprises n'est pas significative, puisque 72 % des 250 entreprises créées en 2018 étaient des entreprises individuelles, et sont confrontées, pour une grande partie d'entre elles, en 2020 à l'arrêt de leurs activités sur plusieurs mois.

**Accès aux droits et aux services, à l'usage numérique, peu lisible par manque de structures porteuses.**

La question de l'illectronisme doit se poser en entrée de lecture, pour cette situation problème. Si 88% de la population française utilise Internet (Baromètre du Numérique 2019) 12% sont non utilisateurs à cause de Zone blanche, d'âge, handicap, manque de connaissances, absence d'entourage pour apprendre.

En 2019, selon l'INSEE, 15 % des personnes de 15 ans ou plus n'ont pas utilisé Internet au cours de l'année, tandis que 38 % des usagers manquent d'au moins une compétence numérique de base et 2 % sont dépourvus de toute compétence. Ainsi, l'illectronisme, ou illettrisme numérique, concerne 17 % de la population. Une personne sur quatre ne sait pas s'informer et une sur cinq est incapable de communiquer via Internet. Les personnes les plus âgées, les moins diplômées, aux revenus modestes, celles vivant seules ou en couple sans enfant sont les plus touchées par le défaut d'équipement comme par le manque de compétences.

<b>FRANCE</b>	Pas d'équipement Internet	Non-usage d'Internet dans l'année	Au moins une incapacité*	Illectronisme
Ensemble	12,0	15,2	47,3	16,5
15-29 ans	2,3	2,8	19,2	3,0
30-44 ans	3,6	2,8	33,6	3,2
45-59 ans	7,0	7,8	47,8	9,3
60-74 ans	15,4	24,1	66,2	26,7
75 ans ou plus	53,2	64,2	90,0	67,2



La mise à disposition de matériel pour les publics précaires ou novices tout comme la formation des habitants de plus de 45 ans des villages hors centres bourgs, n'apparaît pas dans les projets de l'intercommunalité.

Aussi, la question de l'accès aux droits sur ce territoire est appréhendée pour partie, par la mise en place de permanences sociales et médico-sociales, l'accompagnement à l'utilisation du numérique pour les démarches administratives notamment.

Les structures porteuses de cet accès au numérique sont nombreuses sur le territoire.

### **Maison des services et permanences sociales et médico-sociales**

---

Maison des services : Thiers (projet Etablissement France Service en cours)

Permanences sociales : Courpière (projet Etablissement France Service en cours)

Permanences sociales et médico-sociale : Maison pour tous Thiers

La maison Roche Puy Guillaume

### **Médiation Numérique : formation et accompagnement**

---

- Médiathèque Alexandre Varenne de Puy Guillaume
- Club Informatique Saint-Rémois, Association Saint-Rémy-Sur-Durolle
- CCAS de Thiers
- ASSOCIATION 2C2A Courpière : auto entreprise d'écrivain numérique
- Bibliothèque Municipale de Courpière

### **Libre accès aux ressources numériques**

---

L'Atrium cyber Espace – Thiers

Bibliothèque municipale de Vollore Ville

Bibliothèque de Chabreloche

Médiathèque municipale de Thiers

### **Mise à disposition de matériel accessible économiquement à Thiers**

---

- Actypole sur un principe de reconditionnement
- Extra marché sur un principe de repair café
- Repérage des besoins en matériel informatique dans les quartiers prioritaires (DDCS, Education nationale, DRE)

Le nombre de structures porteuses n'est pas à l'origine des difficultés de l'accès aux droits des habitants. Pour l'ensemble des acteurs du projet social, la formation, l'accompagnement sur les lieux de vie et la mise à disposition d'équipements OU d'un centre de ressources adapté, sont repérés comme des leviers de l'inclusion numérique des usagers.

### **Vers un pôle numérique social**

La pandémie de Covid-19 accélère la transition vers une économie numérique tout en exposant le fossé numérique entre les pays et les sociétés<sup>7</sup>..

Dans ce contexte, à notre échelle, ce projet social doit voir le jour à l'horizon 2021-2022 sur le territoire intercommunautaire Thiers Dore et Montagne.

La phase de diagnostic de ce projet est marquée profondément par une situation sanitaire exceptionnelle qui marquera pour longtemps nos modes de vie.

Il semblerait ressortir, de cet état de fait inédit, un besoin de garder les liens entre les parties prenantes de manières dématérialisées.

Dans l'Avant de cet évènement sanitaire, le développement de la dématérialisation battait son plein mais faisait face à de nombreux écueils : fractures et décrochages numériques, bouleversement des usages, adaptation de process, coordinations parfois compliquées dans les entreprises, les secteurs associatifs ou services publics.

Alors que l'Après risque d'être encore plus marqué par les télé-travail, télé-éducation, télé-médecine, magasins drive, achats en ligne, réseaux sociaux, outils collaboratifs, informations et partage de données instantanés, etc. Cette évolution semble incontournable.

#### 1-Une solution numérique structurante ou un simple outil ?

Un RSE (Réseau social d'entreprise), semblerait adapté si utilisé comme centre de ressources numérique, connectant les divers acteurs associatifs et institutionnels au service des habitants et structures (privées, publiques) du territoire.

---

<sup>7</sup> <https://news.un.org/fr/story/2020/04/1065932>

## 2- Une solution<sup>8</sup> Open source ou propriétaire ?

Ce projet s'inscrit en totale adéquation avec la loi sur la République numérique qui institue, notamment, l'obligation des pouvoirs publics à une ouverture des données publiques (Open Data), l'usage des logiciels libres (voir ; le SILL2019, référentiel de logiciels libres de l'État et l'usage des licences libres).

## 3- Avec quels types de services ?

Bases de données mutualisées, blogging, intranet, etc. Cet outil, agrégat de données servirait les différents EVS (espaces de vie sociale) ou acteurs et services locaux, et inciterait à la création d'espaces publics numériques à vocations diverses.

## 4- Et la Gouvernance ?

Cette question dépendra des parties prenantes, du niveau d'information publié et partagé mais un caractère innovant semble s'imposer, comme un nouveau socle.

---

<sup>8</sup> <https://guides.etalab.gouv.fr/>

## Isolement géographique, relationnel et générationnel

L'isolement géographique de l'intercommunalité s'explique en premier lieu par la typologie du territoire constitué de 30 communes sur 642 km<sup>2</sup> habités par 38683 personnes. La densité moyenne de 62 habitants/km<sup>2</sup> (contre 81.6 Puy De Dôme et 122 en France en 2016) cumulée à une grande dispersion de lieux de vie sont les indicateurs premiers de cet isolement.

La composition des ménages permet d'affiner ces indicateurs, sur le territoire de Thiers Dore et Montagne quant à la situation de l'isolement quotidien des habitants.

### Isolement relationnel

La proportion de personnes vivant seules, selon les chiffres de l'INSEE pour 2016, sur le territoire est de 51.6% pour les 80 ans et plus, contre 48.7 % en France. <sup>9</sup>

La moyenne est toute autre pour les jeunes de 20 à 24 ans, puisque 12 % d'entre eux vivent seuls sur l'intercommunalité contre 20.1% au niveau national.

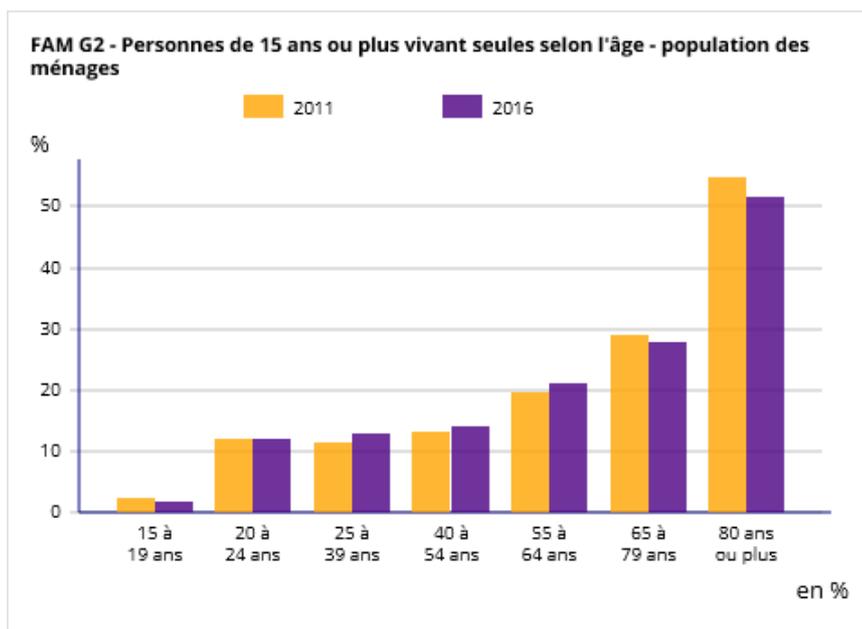
En France dans les zones rurales, en raison de la faiblesse du nombre de logements de petite taille notamment, les jeunes partent moins facilement du foyer familial. Entre 15 et 19 ans, 95 % des jeunes ruraux vivent en effet chez leurs parents (y compris dans une famille monoparentale), soit déjà 10 points de plus que les jeunes urbains, et entre 20 ans et 24 ans, 58 % sont toujours dans ce cas, contre 44 % des jeunes en milieu urbain.

Sont considérées comme étant en situation d'isolement relationnel les personnes qui n'ont pas ou peu de relations sociales au sein des 5 réseaux sociaux suivants : réseau familial, professionnel, amical, affinitaire et territorial.

Sont donc privés, d'un pan de relations sociales, pour la population active de 15 à 64 ans en 2016 : l'ensemble des actifs sans emploi (11.9 %), les retraités (9.6 %), les autres inactifs (9.5 %).

---

<sup>9</sup> <https://injep.fr/publication/qui-sont-les-jeunes-ruraux-caracteristiques-sociodemographiques/>



Il en va de même pour les personnes vivant seules, les nouveaux arrivants, les expatriés. Pour certains profils, cette carence de réseau est de moyenne durée mais pour d'autres habitants l'isolement relationnel s'aggrave dans le temps.

Au-delà des réseaux de sociabilité, une mobilité difficile pour les personnes âgées ou ne disposant pas de véhicule, entraîne logiquement une perte de lien social.

Dans le réseau affinitaire se trouve le bénévolat associatif : Plus de 500 associations sportives, récréatives et culturelles animent le territoire intercommunal. La dernière enquête de France Bénévolat confirme que la moitié du volume d'heures de bénévolat est due à la contribution des plus de 55 ans, dont 60 % de l'ensemble des heures réalisées dans le domaine social et caritatif. Le constat partagé par l'ensemble des élus communaux et les services de vie associative, concerne la faiblesse des gouvernances associatives, tant par leur renouvellement, que par la fragilisation des modèles économiques.

Nous devons prendre en compte le taux de pauvreté sur le territoire, qui est en 2016 de 17 %, pour lire cette question de l'engagement au regard de la précarité. En effet la précarité, constatée sur certaines communes du territoire, impacte fortement les capacités d'engagement sur du moyen ou long terme.

A l'opposé, la hausse du nombre de retraités actifs, permet d'imaginer un futur vivier de bénévoles potentiels. En 2016, les habitants âgés entre 55 et 59 ans étaient au nombre de 1349 hommes et 1305 femmes.

Enfin, France Bénévolat tient une permanence dans les locaux de l'ATRIUM (F.J.T) à Thiers et pourrait être facilitateur pour ces futurs recrutements, tout comme le foyer jeunes travailleurs disposant du label Point d'Appui à la Vie Associative, autour des questions du renouvellement de la gouvernance associative et de l'hybridation des ressources de ces dernières.

#### L'interdépendance générationnelle

Selon le baromètre des solidarités intergénérationnelles de 2019, environ ¼ des français aide des personnes issues de générations différentes de la leur pour leurs démarches administratives, leurs courses ou avec la technologie. En France 8,5 millions d'aidants d'un proche de tous les âges, soutiennent des personnes très fragilisées, enfants, jeunes, adultes ou âgées.

Nous avons pu constater un fort élan de solidarités intergénérationnelles, pour venir en aide ou maintenir un lien social, durant la période de confinement. Les contacts se sont multipliés avec le réseau de voisinage, familial et professionnel.

## Situation Mobilité difficile à tous niveaux

### Enjeux sociaux<sup>10</sup>

Les services de transport contribuent à l'activité socio-économique, aux relations et à la cohésion sociale, à la mobilité des jeunes, à l'insertion des personnes handicapées, âgées, ou isolées dans des quartiers décentrés ou des zones rurales éloignées. L'étendue du territoire, associée à une faible densité, rend plus complexe l'action publique sur la gestion des déplacements. Or, le bon fonctionnement des systèmes de transport, leur fiabilité et leur résilience face aux risques constituent un facteur essentiel pour la solidarité entre les personnes et entre les territoires.

Les freins à la mobilité : la compréhension de l'offre de transport, la dépendance à la voiture, le budget dédié aux déplacements dans les foyers de l'intercommunalité.

L'offre de transport, pour ce vaste territoire « péri-rural » composé de ménages pour partie avec un faible budget est en voie de développement.

### Le transport

La quasi-totalité du territoire est situé à moins de 20 minutes d'un pôle de l'EPCI. La zone autour de l'échangeur de Thiers est à moins de 30 minutes de la métropole Clermontoise. L'A89 entre Clermont-Fd et Lyon possède deux échangeurs sur l'EPCI à Thiers et St-Rémy-sur-Durolle. L'Enquête Déplacements Grand Territoire de 2012 souligne l'importance des déplacements internes à l'EPCI. La faible part de déplacements externes se répartit principalement vers l'ouest en direction de Peschadoires voire de la métropole clermontoise. *A noter que 15 % des ménages du territoire ne possèdent pas de véhicules.*<sup>11</sup>

### Axes routiers et ferroviaires

Deux axes routiers (RD 2006 et 2089) structurent le territoire du nord au sud et d'est en ouest. L'axe routier Clermont Ferrand (A89) et l'axe ferroviaire permettent au territoire de bénéficier d'une bonne accessibilité, la liaison ferrée étant aujourd'hui fragilisée par la fermeture à la circulation au-delà de la gare de Thiers et la réduction du nombre de trajets proposés via Clermont Ferrand. Deux gares structurent le territoire : celles de Peschadoires et de Thiers centre-ville.

---

<sup>10</sup> Le plan de mobilité rurale Élaboration, mise en Œuvre et évaluation. Collection | Références. CEREMA. Page 12-14

<sup>11</sup> Portrait de territoire Avril 2019. DDT Puy de Dôme

Les réseaux de transports publics Transdômes (Conseil Départemental) et TER assurent des liaisons en bus notamment avec Clermont Ferrand, Vichy, Lyon.

#### Les lignes et navettes

L'offre actuelle de déplacement est assurée par le Syndicat des Transports Urbains Thiernois (SIVU-TUT) sur les Communes de Thiers et de Peschadoires. Il fait partie du réseau [auvergne-mobilite.fr](http://auvergne-mobilite.fr).

Une nouvelle offre est en préparation et sera opérationnelle à partir de l'automne 2020. Les futures lignes urbaines et périurbaines devraient ressembler à la cartographie ci-après. Une offre de mobilité active et une Maison de la Mobilité (renseignements voyageurs, vente de billets...) devraient également voir le jour.

#### Le transport à la demande

Taxi bus des montagnes pour les habitants de : Aubusson d'Auvergne, Augerolles, Courpière, Néronde-sur-Dore, La Renaudie, Olmet, Sauviat, Sermentizon, Vollore-Ville ou St-Flour l'Etang. En direction de Courpière (marché, cinéma...), Thiers (hôpital, Moutier...), Vichy, Ambert ou Clermont-Ferrand.

Transports à la demande d'Actypole (Entreprise à but d'emploi) et prêts de vélos électriques pour les jeunes apprentis hébergés à l'Atrium (Foyer Jeunes Travailleurs)

L'association Plateforme de Mobilité du Puy-de-Dôme a été créée en 2012 pour permettre à toute personne en recherche d'emploi ou inscrite dans un parcours d'insertion d'accéder à une solution de mobilité autonome et pérenne, adaptée à ses besoins.

Fin 2016, à l'échelle du bassin de Thiers, 1 000 personnes avaient bénéficié d'une ou plusieurs prestations de la plateforme au cours de ses quatre premières années de fonctionnement. Cela ne représentait qu'une petite part des publics cibles. Il y avait en effet 3 700 ménages en dessous du seuil de pauvreté, regroupant quelque 8 000 personnes.

La Maison de la Mobilité, sorte de tiers-lieux de la mobilité, à la fois lieu d'information, de vente, mais aussi lieu d'expérimentation, d'animation sur de nouvelles mobilités. Une maison à construire également sur la base d'antennes locales à l'échelle de Thiers Dore et Montagne. Dans le détail les missions de cette Maison des mobilités sont :

- informer la population sur les transports, y compris par une information sur mesure, en indiquant les possibilités en transports collectifs, en covoiturage, à vélo, à pied, etc. ainsi que les modalités d'usage de chaque mode , vendre les titres de transport des différents réseaux , informer sur des thèmes tels

que les impacts environnementaux de chaque mode de déplacement ou le coût réel de la voiture, mettre en œuvre et accompagner certaines actions : covoiturage, covoiturage spontané, autopartage, transport solidaire, location de véhicules solidaire, plans de déplacements d'entreprise (PDE), d'administration (PDA) ou d'établissement scolaire (PDES), etc.

- proposer et animer des actions en faveur des mobilités alternatives : ateliers citoyens, challenges mobilité, mener des actions auprès des acteurs publics et privés pour simplifier la mobilité des personnes (ex. : regroupement des permanences sociales, etc.), en lien avec les acteurs concernés, mettre en place des solutions alternatives à la mobilité des personnes (livraisons, tournées des commerçants) assurer une cohérence des politiques de déplacements, favoriser les échanges et les retours d'expérience entre les acteurs.

L'association<sup>12</sup> Plateforme de Mobilité du Puy de Dôme permet à toute personne en recherche d'emploi ou inscrite dans un parcours d'insertion, d'accéder à une solution de mobilité autonome et pérenne, adaptée à ses besoins.

Au service des travailleurs sociaux, conseillers à l'emploi, conseillers missions locales, la plateforme travaille en réseau avec les acteurs départementaux de l'insertion et de la mobilité.

*La nouvelle offre des lignes urbaines et périurbaines avec plus de cadencement, une desserte optimisée et non soumise au calendrier scolaire, de façon à créer plus d'habitude de déplacement en transport en commun, le transport à la demande, les solutions à trouver pour le dernier kilomètre, le développement des mobilités actives dont la place du vélo sont autant d'actions permettant de nouvelles modalités de déplacement doux.*

Faciliter la mobilité est une réelle préoccupation pour l'ensemble des acteurs. Les dispositifs et leviers repérés sont activés pour rendre le territoire accessible, tout en préservant l'environnement naturel de Thiers Dore et Montagne.

---

<sup>12</sup> <http://www.plateformemobilite63.fr/>

## Une jeunesse en voie de marginalisation, de précarité et d'isolement

### Part des jeunes sur le territoire de Thiers Dore et Montagne :

La population âgée de 15 à 29 ans est de 5137 jeunes en 2016.

L'indice de jeunesse est de 0,71 contre 0,84 sur le département du Puy de Dôme. 21 communes sur les 30 composant Thiers Dore et Montagne ont un indice inférieur à celui de la moyenne départementale.

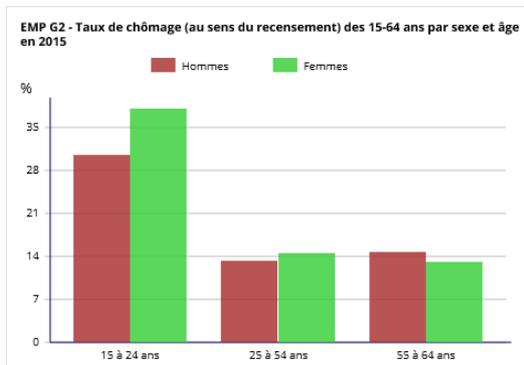
L'indice de jeunesse est toutefois très variable selon les communes. Si certaines comme Noalhat, Paslière, Palladuc, Aubusson ou Saint-Flour affichent un indice de jeunesse supérieur à 1 -ce qui signifie que les moins de vingt ans sont plus nombreux que les plus de 60 ans- d'autres, principalement à l'est du territoire, sont beaucoup plus marquées par une population âgée : La Renaudie, Lachaux, Vollore-Montagne et Saint-Agathe. Ces communes présentent un indice de jeunesse très bas, inférieur à 0,50.

En 2014, la Communauté de communes compte 9 490 jeunes de moins de 25 ans, soit 16,8 % de moins qu'en 1999. Dans le détail, la baisse de la population de moins de 25 ans s'observe de façon marquée et continue chez les 0-4 ans et les 5-9 ans : -11 % entre 1999 et 2014 pour ces deux classes d'âges. La population de 15-19 ans et 20-24 ans a, quant à elle, diminué entre 1999 et 2009 mais se stabilise depuis. Seuls les 10-14 ans ont vu leur nombre augmenter entre 2009 et 2014, ils sont la classe d'âge la plus représentée parmi les moins de 25 ans (23 %).

### Chômage des jeunes

Le taux de chômage le plus important concerne la population de l'intercommunalité âgée de 15 à 24 ans. Le taux de chômage des femmes de 15 à 24 ans est de 33 % tandis que celui des hommes est de 31.7%.

Le quartier prioritaire des Molles Cizolles concentre une part importante de jeunes en précarité, sur la partie Cizolles.



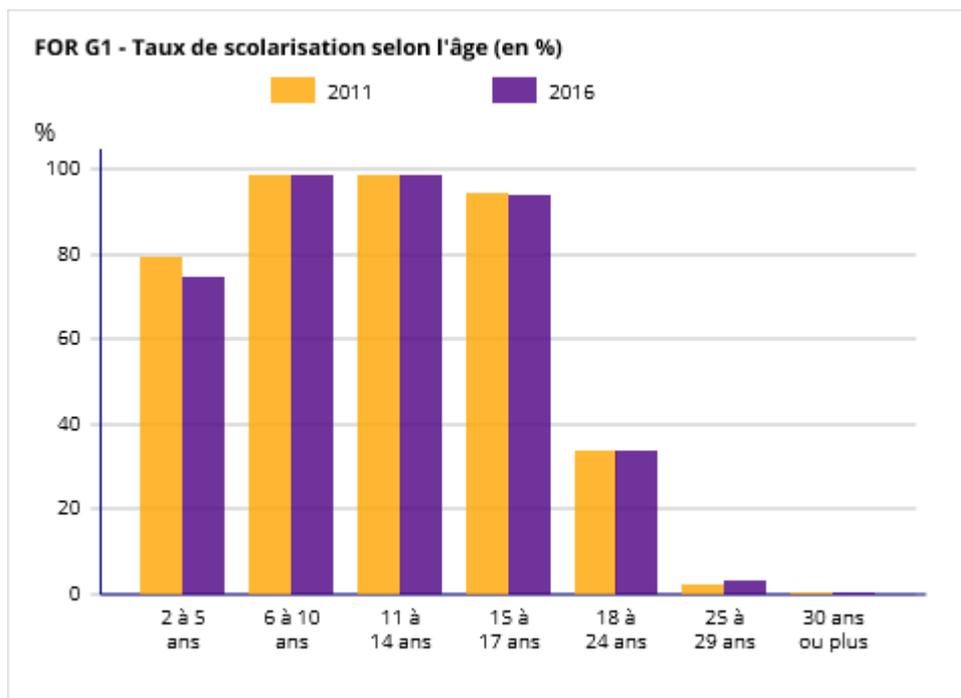
Insee, RP2015

exploitation principale, géographie au 01/01/2017

## Scolarité

Le taux de scolarisation des jeunes âgés de 18 à 24 ans est de 33.9 % pour Thiers Dore et Montagne, contre 58.7 % à la même période pour le Puy de Dôme. Cela représente 720 jeunes sortis du milieu scolaire.

Les diplômés de la population non scolarisée de 15 ans ou plus. 17 % ont un diplôme d'enseignement supérieur et 37.7 % ont au plus un brevet des collèges. Cependant le niveau des diplômes obtenus augmente de 2011 à 2016. La part des femmes non diplômées est supérieure à celle des hommes.



### Les lieux d'accueil des jeunes :

3 maisons de quartier : BERANGER, CENTRE VILLE, MOLLES CIZOLLES et 1 Maison pour tous : MOLLES CIZOLLES, ouvertes aux associations et peu fréquentées par les jeunes et jeunes adultes.

Les structures de loisirs : La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne propose 3 structures dédiées aux jeunes (l'espace Jeunes du Pont-de-Celles, la Maison de la Jeunesse Nelson Mandela à Thiers et l'espace de Loisirs de Courpière) :

· Sur les bassins de vie de Thiers, Courpière et la Montagne Thiernoise, mais pas sur celui de Puy-Guillaume

· Deux accueillent les jeunes jusqu'à 17 ans et un jusqu'à 14 ans. Les jeunes mineurs jusqu'à 16 ans bénéficient du dispositif de réussite éducative.

Les acteurs en prise avec les plus de 18 ans : Les jeunes déscolarisés sont suivis pour une partie par la mission locale. Cet accompagnement au-delà de l'accès à l'emploi s'étend dans sa globalité. Certains jeunes apprentis, sont hébergés et suivis par l'équipe de l'Atrium. Actypole prend en charge le lien avec les jeunes issus des quartiers prioritaires en chômage de longue durée, pour leur permettre l'accès à un contrat à durée indéterminée. Le conseil départemental, la maison des solidarités de Thiers accompagnent les jeunes dans leurs parcours de vie.

Le diagnostic jeunesse réalisé par TDM en 2018, préconisait la création d'un Point Info Jeunesse pour les jeunes cherchant des informations sur la vie quotidienne (droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale, logement...), sur l'orientation professionnelle et scolaire. Aussi la méthodologie de l'Aller Vers apparaissait comme incontournable pour rencontrer, connaître et accompagner les jeunes non captifs des structures énoncées ci-dessus.

## Difficulté à mobiliser les publics

**Les niveaux de participation :** Les démarches participatives distinguent plusieurs niveaux de participation : l'information, la consultation, la concertation, la négociation, la codécision.

Nous retrouvons l'ensemble de ces niveaux selon le cadre des dispositifs, ou projets engagés par les acteurs du territoire.

### Dispositifs et participation des habitants

La participation des habitants, sur le territoire, est accompagnée par des élus communaux ou des professionnels, selon les dispositifs publics existants.

Pour exemple la commune de Puy Guillaume co-développe un projet participatif « Bouge ton commerce », afin de mener une réflexion avec tous les habitants sur le commerce de demain. Il en va de même à Châteldon, Thiers et Puy Guillaume dans le cadre des protocoles de participation citoyenne ou comme Celles-sur-Durolle autour du dispositif de budget participatif.

Le principe du budget participatif est de soumettre aux voix des habitants une partie des dépenses d'investissement de leur commune (5% en moyenne), c'est le cas de Celles-sur-Durolle.

La maison des solidarités de Thiers : Acteur de l'accompagnement des familles en matière d'action sociale et de soutien à la parentalité. A ce titre les travailleurs sociaux agissent au sein d'un réseau partenarial dense autour de projets participatifs divers, tel que la semaine de la parentalité.

Les Conseils de quartiers traitent des questions qui concernent la vie du quartier. Les habitants peuvent revendiquer et proposer des solutions aux situations problèmes

### Les conseils citoyens :

Ce que dit la loi : Le conseil citoyen – composé d'un collège habitants et d'un collège de représentants d'association et d'acteurs locaux – est étroitement associé à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des contrats de ville à travers, notamment, sa participation systématique à toutes les instances de pilotage de ces contrats.

Extrait de l'évaluation du contrat de ville : Les deux conseils citoyens des quartiers Centre Ancien et des Molles Cizolles ont été créés par arrêté préfectoral, le 23 janvier 2019. Il faut cependant noter une installation dans les faits antérieurs à l'arrêté préfectoral. L'Ophis a mobilisé des moyens afin d'accompagner le fonctionnement des Conseils citoyens (salle, budget participatif, etc.) Ces moyens ont permis de renforcer l'engagement citoyen sur le quartier Molles Cizolles.

Les Conseils citoyens favorisent la participation citoyenne mais les deux conseils s'approprient différemment leur rôle :

- Le conseil citoyen des Molles Cizolles possède une plus grande capacité à porter et/ou à faire émerger des projets concrets en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il travaille à répondre aux enjeux de besoins en équipements des populations, à l'animation sociale locale et pour le changement d'image du quartier ;

- Sur le Centre Ancien, le conseil citoyen souhaite adopter une approche plus large en étant force de proposition sur les équipements structurants de la commune (cinéma, piscine) ou sur des thématiques telles que la mobilité. Cette approche pouvant conduire à des interrogations voire des tensions entre le Conseil citoyens et les partenaires de l'action publique portant sur le rôle de l'instance ou sur la nature des projets proposés.

Sur le Centre Ancien, le conseil citoyen souhaite adopter une approche plus large en étant force de proposition sur les équipements structurants de la commune (cinéma, transport par câble, tiers lieux, ...) ou sur des thématiques telles que la mobilité. Cette approche pouvant conduire à des interrogations voire des tensions entre le Conseil citoyens et les partenaires de l'action publique portant sur le rôle de l'instance ou sur la nature des projets proposés.

Pour préciser cette analyse, quant au conseil citoyen centre ancien il est à noter que depuis 2017, leur projet associatif est porté par un collectif dont plusieurs membres ont des aspirations politiques et souhaitent s'investir fortement dans la vie Thiernoise ; les autres membres souhaitent rester politiquement neutres en portant les propositions des habitants du quartier centre ancien.

D'autre part, les projets portés par certains membres sont traités dans des associations ad hoc, hors des instances du conseil citoyen centre ancien (transport par câble, piscine Barnérias, tiers lieux).

Fin 2019, une partie des membres, après avoir tenté d'intégrer une liste en préparation, organise sa propre liste pour porter ces dossiers et participer aux élections municipales. Toutefois ces candidats se mettent en retrait du conseil citoyen, qui affirme unanimement, par un communiqué, son indépendance et sa neutralité politique, et transmet un questionnaire à toutes les têtes de listes pour éclairer les citoyens du quartier centre ancien.

Reste à noter que les Conseils citoyens sont pour l'essentiel réduits à un nombre limité de participants. En parallèle, se pose l'enjeu du renforcement de la reconnaissance des Conseils citoyens par les autres habitants et la capacité à les mobiliser autour de projets pour les quartiers.

### Des conseils citoyens qui parviennent à stimuler et appuyer les initiatives citoyennes

Les Conseils citoyens arrivent à porter la promotion de projets auprès des partenaires. Sur les Molles-Cizolles cela se traduit également par la capacité à faire déboucher des projets (fête de quartier, city-stade, etc.)

On relève cependant des difficultés liées au montage financier d'actions portées directement par les Conseils citoyens sont ressorties, en particulier sur le volet du développement social local. Des analyses différentes du rôle des Conseils citoyens ont été faites vis-à-vis de la nature des actions pouvant être portées directement par eux. Cela pose finalement la question de la logique de financement des actions portées en direct dans le cadre de la programmation. En outre, le fait aussi de devoir avancer la trésorerie peut aussi mettre en difficulté certaines associations ..]

Le dispositif de réussite éducative : propose un accompagnement individuel des enfants de 2 à 16 ans et des familles les plus fragiles sur les quartiers prioritaires. Le travail de réseau ainsi que l'accompagnement individuel permettent de mobiliser les publics les plus éloignés.

Les actions de soutien à la parentalité développées d'abord dans le cadre du Contrat de Ville sont devenues importantes pour l'ensemble des professionnels de la petite enfance et de la jeunesse sur le territoire de TDM au vu des problématiques repérées dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative, de la Protection Maternelle et Infantile ou de l'école. Les associations de quartiers et de parents d'élèves sont sollicitées. Ce travail de réseau a permis de lister les actions nombreuses sur la petite enfance sur le territoire. Cependant, les professionnels constatent une difficulté à mobiliser les familles notamment celles les plus éloignées. Sur la semaine de la parentalité organisée chaque année, les actions avec la participation de l'école ou les actions en direction de la petite enfance fonctionnent bien et attirent du public mais pas les actions en direction des parents d'adolescents.

Il y a une paupérisation et surtout une précarisation des publics notamment sur Thiers ou Courpière qui fait que la mobilisation des publics est plus difficile là qu'ailleurs. La mobilité des habitants est aussi liée à cette paupérisation et l'idée que quoi qu'ils fassent ça ne changera pas. Aussi même si de nombreux dispositifs ou initiatives existent sur l'ensemble du territoire, les habitants ne se mobilisent pas. Souvent les élus, techniciens ou habitants méconnaissent ce qui se fait, méconnaissent aussi le public auquel ils s'adressent. L'aide d'un technicien expert qui anime, soutien et mobilise est nécessaire pour avoir le même langage ou du moins aller dans la même direction. Engager les habitants dès la construction des actions est aussi une donnée indispensable pour les mobiliser.

## Plusieurs territoires dans un territoire

TDM est composé de 30 communes dont seul Thiers est une ville de plus de 10000 habitants. Le découpage en bassins de vie, plus large d'ailleurs que l'espace de l'intercommunalité ne doit pas éluder le fait que Thiers, Puy Guillaume, Courpière, La Monnerie-le-Montel se trouvent à la croisée des deux axes routiers structurant ce territoire. Les 3 autres communes semi urbaines se trouvent également sur ces axes.

TDM est un territoire multiple composé de 21 communes rurales de moins de mille habitants, 9 écoles, 8 ALSH, 3 EHPAD, 4 bibliothèques, plus de 500 associations.

Le découpage en bassins de vie de l'intercommunalité est axé autour des centres bourgs mais ne définit pas la notion de territoire vécu. Pour rappel le bassin de vie, qui d'après l'INSEE en 2012 est « le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants ». Ceux-ci sont classés en 6 grands domaines : services aux particuliers ; commerce ; enseignement ; santé ; sports, loisirs et culture ; transports.

La notion de territoire vécu, est tout aussi plurielle. La présence d'habitants différents de par l'âge, le mode de vie, le lieu de vie est une opportunité d'ouverture culturelle.

### LES OFFRES EDUCATIVES ET SOCIO CULTURELLES DES COMMUNES :

**ARCONSAT** : 1 ALSH 3/11 ans

**AUBUSSON d'Auvergne** : 1 ALSH 3/11 ans / La catiche/ Base nautique et de loisirs (le plus grand lac aménagé du Livradois forez)

**AUGEROLLES** : Ecole 86 élèves/ 1 bibliothèque associative/ lac (Aubusson d'auvergne)

Associations loisirs créatif, théâtre, jardinage, Festival théâtre de rue « renc'arts » Hophophop (une nuit dans les bulles), 3 clubs sportifs, 1 comité des fêtes

**CELLES SUR DUROLLE** : Multi accueil petite enfance / RAMPE / 1 ALSH 11/17 ans / 2 écoles élémentaires/ 21 associations et 2 comités des fêtes , CCAS

**CHABRELOCHE** : Association des amis de Chandalon /EHPAD Chandalon / 1 foyer de vie pour personnes en situation de handicap. Bibliothèque municipale, 1 école élémentaire, 13 associations

**CHATELDON** : Comité culturel de Châteldon (accès à la culture gratuite, élus et habitants), Protocole de participation citoyenne (sécurité et protection de leur environnement) ,Habitat groupé (démarche participative CLERDOME filiale OPHIS)),La maison commune : définition de l'utilisation de la bibliothèque avec les habitants, Association HUMUS , CIDFF63 permanence / Amicale laïque (APE) / Fanfare de Châteldon / Aloha Evasion (Découverte de la nature et du patrimoine, environnement) CLD (Rando)/ Croquedansefolk / Comité des fêtes

**COURPIERES** : Office de tourisme Livradois Forez / RAM PE / 1 ALSH 11/14 ans / Ecoles maternelles 123 élèves. Ecoles élémentaires : 208 élèves /1 collège, Permanences sociales (CAF, CPAM, CARSAT, MILO, OPHIS, SOLIHA, PASSERELLE, SPIP 63, service des forêts). 84 associations dont l'amicale laïque très active avec 12 propositions d'activités dont une sur l'éducation populaire).

**DORAT** : 1 école, 6 associations, association assistant maternel.

**LA MONNERIE le MONTEL** :1 ALSH 3/11 ans / EHPAD Les chatilles. Bibliothèque, 1 permanence mission locale, PMI, Passerelle (demandeurs d'emploi). Maison des associations, 35 associations de loisirs, sports, détente, arts.. Forum des associations en septembre

**PUY GUILLAUME** : Relai assistant maternel parent enfant/ 2 alsh 3/11 ans

Piscine, Permanence de la maison Roche (mission locale, cpam carsat, assistant social, juridique). EHPAD, SI Aide à Domicile, Ecoles élémentaires, collège, école de musique, médiathèque, Associations :12 Sportives, 6 loisirs, 4 culture, 2 scolaires (FSE et Puy Guillaume Jeunesse) 1 sociale, 5 commerçants, 2 anciens combattants.

**Sainte Agathe** : Animations portées par la commune et le CCAS (repas, conférence forestière, inauguration vitraux, repas des aînés) brocante, 1 association de randonnée / 1 collectif intergénérationnel

**Saint Flour l'Etang** : Ecole élémentaire

**SAINT REMY SUR DUROLLE** : Piscine / Le Spa des bois noirs. Les marchés Nocturnes d'été.

**THIERS** : Réalisation d'un nouvel équipement aquatique de type sport et loisirs / Office de tourisme Livradois Forez / Multi accueils la Dorlotte petite enfance / RAM PE / 1 ALSH 3/11 ans / 1 ALSH Nelson Mandela 11/17 ans / LAEP MAPAJOU/ La maison du projet / La maison des associations. 200 associations Thiernoises. Base de loisir Iloa, orangerie, Cisen (sensibilisation à l'environnement). CCAS, épicerie sociale et antigaspi, Actyroles et inserfac (EBE). Les permanences sociales de la maison des solidarités de Thiers.

**VISCOMTAT** : 9 associations : sportives, comité des fêtes APE, gestion bibliothèque. Le festival des Insectes.

**VOLLORE VILLE** : Ecole : 51 élèves, Concerts de Vollore (sur 13 communes), 12 associations (rando, musique, patrimoine, sport, APE), Asso Vollarando (histoire et rando) / Atelier peinture / Atelier éveil musical / bibliothèque. Parcelle de jardin communal pour les habitants

### **Dispositifs et Animations itinérantes**

Auvergne trail nature : Augerolles aubusson vollore ville et Montagne la renaudie et autres communes du livradois forez

Concerts de Vollore (sur 13 communes)

Redansons dans nos campagnes et Marchons dans nos campagnes, Saint-Rémy-sur-Durolle, Courpière, Chabreloche, La Monnerie-le-Montel ; Puy-Guillaume

Parc Naturel Régional Livradois Forez : Ciné parc, ciné goûter, passeurs de mots, SIAMU (musique), les bistrotts du massif, jeunes pousses ; La route des métiers, Les trains de la découverte ; Actions citoyennes : coups de pouce, chantier participatifs, observateurs de la biodiversité ; Projet alimentaire territorial, Maisons du tourisme Livradois-Forez

**Pôle de services Audembron à Thiers** : 3 unités territoriales (UT) organisées par bassin de vie : Thiers-montagne thiernoise, Puy guillaume-Courpière et entre dore et Allier. Des visites à domicile sont organisées par des travailleurs sociaux pour les personnes les plus isolées sur l'ensemble des UT. Des consultations de la protection maternelle et infantile se déroulent à Thiers, la Monnerie et Courpière. Des permanences sociales sont déployées à Saint Rémy sur Durolle, La Monnerie, Celles-sur-Durolle, Chabreloche, Paslières, Châteldon, Puy Guillaume, Courpière.

### **TEMPS FORTS A THIERS**

Coutelia en mai ; Thiers ville haute en couleur : juin à octobre ; Festival La Pamparina, début juillet sur 3 jours ; Le forum des associations le 1<sup>er</sup> samedi de septembre avec présence des  $\frac{3}{4}$  des 200 associations thiernoises ; Les nuits classiques : aout/septembre ; La foire au près : septembre ; La semaine des droits de l'enfant : octobre ; La semaine de la parentalité : octobre ; Le marché de Noël en décembre

### **DECOUVERTE DU PATRIMOINE NATUREL**

Les chemins de Grande Randonnée : GR89 et GR3

Le GR 89, aujourd'hui, une voie balisée de 118 km relie Thiers à Brussieu dans le Rhône Pour parcourir le territoire du Nord au Sud et arpenter le massif des Bois-Noirs.

Le GR3, depuis le Montoncel, jusqu'aux hautes-chaumes du Forez, en passant par les Communes de St-Victor Montvianeix, Chabreloche, Viscomtat

Les chemins de Petite Randonnée : Une soixantaine de petits chemins de randonnée. Ceux-ci sont réunis dans 4 topo-guides : environs de Courpière (*découverte du Grün de Chignore, de la vallée de la Dore...*), de Thiers (*vallée des rouets et des usines, centre médiéval...*), Montagne thiernoise (*Pierre Pamole, Rochemulet...*), entre Allier et Bois-Noirs (*autour de Châteldon, vallée de la Credogne...*). balades et randonnées en Pays de Thiers.

La marche Thiers Roanne : 57 kms, premier week end de septembre. Course de VTT 3Bois Noirs Oxygène ».

### **DECOUVERTE DU PATRIMOINE BATI<sup>13</sup>**

Concernant les monuments classés : 64 lieux dont 24 sur la seule commune de Thiers, 9 Châteldon, 7 Sermentizon, 5 Sauviat, 5 Vollore ville

Le tissu associatif est dense, agit localement au plus près de la commune d'origine. Les programmes culturels sont organisés sous forme itinérante, pour la majeure partie.

---

<sup>13</sup> <https://www.vacances-livradois-forez.com/destination/carte-interactive/>

## Image et sentiment de tristesse sur Thiers

Quelques témoignages illustrent pourquoi ce sentiment de tristesse, qui revient au fil des rencontres dans la ville haute de Thiers :

"Une ville en déclin, en tout cas la ville du haut, la ville du bas étant celle des supermarchés. Les rues sont peu passantes, les commerces peu nombreux. Les vitrines des boutiques désaffectées sont tapissées de posters, il y en a beaucoup. La rue principale est envahie de circulation dès le petit matin, dont camions, bus et même convois exceptionnels au ras des façades, pourquoi cette traversée des poids lourds en centre-ville ?"

"L'impression d'abandon et de tristesse, pas de marché d'importance-surprenant pour une ville de cette taille- où l'on puisse flâner, la circulation de camions et les nuisances sonores entraînées. Le site est magnifique, mais le cadre de vie décevant. Accessoirement, les remparts peints en orange. Question : comment faire revenir les gens en centre-ville et attirer une population active, des commerces, en bref une vie ?"

"Plus de commerces, pas de logements décents, pas d'emploi pour les jeunes, plus de cafés ouvert le soir, une ville triste qui n'a plus de vie, et pourtant, quand on voit le patrimoine architectural, cette ville devrait vivre et revivre, ici on trouve des appartements de 170 m<sup>2</sup> avec lambris, beau plafonds et parquet digne de petits château. »

L'habitat vétuste et périlleux, les bâtiments désaffectés, la fin de l'industrie coutelière et ses effets sur l'économie locale, l'étroitesse des rues du haut de ville sont les indicateurs visuels les plus négatifs souvent énoncés. Les terrasses de cafés ou de restaurants sont rares, les équipements culturels pas vraiment repérables et les soirées bien ennuyeuses sur l'esplanade désertée du centre-ville

Et pourtant des investissements de taille sont planifiés pour améliorer la qualité de l'offre résidentielle (276 logements privés rénovés à Thiers, 117 situations d'habitats indignes traitées et clôturées.)

Le programme urbain de 2018 à 2025<sup>14</sup> et Dispositif Cœur de ville : 2018/2023 déclinent une programmation d'actions de réhabilitation (bâtiment défimode, école du Moutier, Musée de la Coutellerie) d'extension d'équipement (Maison des associations) et d'aménagement de l'espace public (place saint Genés, ilot Transvaal).

Les animations propices à dynamiser la vie de la commune sont destinés à différents publics :

Coutelia : En mai pour les férus de coutellerie

Thiers ville haute en couleur : juin à octobre initialement porté par un collectif d'artistes rejoint par des amateurs. Création de bannières. Evènement à destination des passants

Festival La Pamparina, début juillet sur 3 jours. C'est « la fête au village » reconnue de qualité et regroupant un panel d'artistes de la scène musicale. Evènement ayant une forte résonance sur le département.

Le forum des associations le 1<sup>er</sup> samedi de septembre en présence des  $\frac{3}{4}$  des 200 associations thiernoises, à destination des familles du territoire.

La foire au près : septembre. Tradition agricole et fête votive pour les Thiernois, de moins en moins nombreux à être présents à cet évènement.

La semaine des droits de l'enfant : octobre

Le marché de Noël en décembre

Thiers, dispose d'équipements culturels, accessibles à tous les publics.

Le creux de l'enfer (centre d'art contemporain), Metro (salle de concerts) Usine du May (lieu d'exposition, de conférences, de spectacles) Cinéma le Monaco (3 salles, 331 places).

### Projets et base de loisirs

La base de loisirs Iloa est le lieu de loisirs des familles de la ville de Thiers. Autour d'un aménagement aquatique sécurisé et remarquable, Iloa se développe grâce à une programmation d'activités, des navettes gratuites pour les Thiernois, des équipements d'hébergements touristiques.

Le plus gros projet retenu par la communauté de communes est la construction d'une nouvelle piscine intercommunale. Pour rappel, Thiers possédait deux piscines municipales (Iloa et René Barnérias), Saint-Rémy-sur-Durolle une piscine intercommunale, Courpière une piscine municipale et la même chose pour Puy-Guillaume. Une seule piscine assure l'accueil des scolaires, celle de Thiers, fermée depuis quelques mois, la mairie de Thiers et Thiers-Dore et Montagne réfléchissent en priorité à la construction prochaine d'un centre aquatique communautaire.

## Horaires d'ouverture peu adaptés dans les lieux existants, enfance et jeunesse

### Les structures enfance et jeunesse sur le territoire et leurs horaires d'ouverture

- **Les multi-accueils 0 à 3 ans**

Thiers et Celles-sur-Durolle : du lundi au vendredi de 8h à 18h (fermeture annuelle : 2 semaines en août + jours fériés)

Pour les parents travaillant, les horaires pour l'accueil régulier des enfants ne sont pas adaptés. Il est donc impératif de proposer un mode de garde complémentaire pour les parents qui souhaitent un mode de garde collectif pour leur enfant.

- **Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de 3 à 11 ans**

Arconsat, Aubusson d'Auvergne, Puy Guillaume : 7h30 à 18h30 les mercredis en temps scolaire et du lundi au vendredi durant les vacances scolaires.

La Monnerie-le-Montel de 7h15 à 18h15 les mercredis en temps scolaire et du lundi au vendredi durant les vacances scolaires

Thiers 12h-18h20 les mercredis en période scolaire, 7h30-18h20 du lundi au vendredi durant les vacances scolaires.

Les horaires d'ouverture sont amplement suffisants pour permettre aux parents de s'organiser. Une fourchette horaire plus large serait périlleuse pour le rythme biologique des enfants.

- **Les accueils Ados 11 à 17 ans**

Courpière : de 17h à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et de 16h à 18h30 les vendredis, le mercredi après-midi de 13h30 à 18h30 (en période scolaire). En vacances scolaires : du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

*Les horaires sont adaptés aux préadolescents, adolescents durant la période scolaire en semaine hormis les vendredis plus propices aux soirées jeunes. L'ouverture le samedi est incontournable au vu des îlots de délinquance en construction à Courpière.*

*Durant les vacances scolaires, le rythme de vie de ce public nécessite une adaptation des horaires alternée entre un accueil en après-midi soirée et un accueil en journée continue.*

Thiers le mercredi de 13h30 à 18h30, le jeudi de 16h30 à 18h30, le vendredi de 16h à 19h (avec, selon les projets, des activités en soirée) en période scolaire. Les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10h à 18h

Celles-sur-Durolle : Horaires en période scolaire le mercredi 11h-19h et samedi 14-19h, en vacances scolaires du lundi au vendredi de 9h à 18h.

*Durant les vacances scolaires, le rythme de vie de ce public nécessite une adaptation des horaires alternée entre un accueil en après-midi soirée et un accueil en journée continue.*

Le RAMPE Relais Assistants Maternels Parents Enfants est situé sur les communes de Celles-sur-Durolle, Courpière, Puy-Guillaume et Thiers. L'agrément spécifique aux missions des Relais Assistants Maternels, induit un accueil des enfants sous la responsabilité des Assistants maternels ou des parents.

Les ALSH 3-11 ans d'Aubusson et de Thiers et la Monnerie sont ceux dont la fréquentation se rapproche le plus de leur capacité d'accueil. Ils peuvent atteindre la capacité max sur certains jours de l'année (en juillet pour Zola notamment). Cependant l'accueil de loisirs de la Monnerie, de par la vétusté de son équipement, risque de voir sa capacité d'accueil des moins de 6 ans, réduite.

- L'ALSH d'Arconsat est l'accueil de loisirs qui a la plus grande marge de progression possible au regard de la capacité d'accueil déclarée. (+ 50 %)
- L'espace Mandela, a une très faible fréquentation par rapport au nombre de jeunes vivant à Thiers. L'équipe « Jeunesse » sous la houlette du coordinateur pédagogique, revisite son fonctionnement tant dans la méthode que dans les futures modalités d'accueil.

Le diagnostic enfance jeunesse réalisé par TDM en 2018, indique les axes de développement

## SYNTHESE des enjeux issus du diagnostic

### INSERTION PAR L'ECONOMIQUE

**Enjeu : L'insertion par l'économique du public jeune/ jeune- adulte.**

**La place du centre social : Médiateur entre le public et les partenaires**

**Les acteurs de l'emploi :** INSERFAC EBE, PASSERELLE (Association intermédiaire), ACTYPOLES Thiers, DETOURS, POLE EMPLOI, ATD Quart Monde, CAP EMPLOI, MISSION LOCALE, CONSEIL DEPARTEMENTAL, COMITE LOCAL POUR L'EMPLOI, LES MONTS QUI PETILLEN, ATRIUM...

### MEDIATION NUMERIQUE

**Enjeu : La médiation numérique comme outil du développement du pouvoir d'agir**

**La place et le rôle du centre social :** Pilote de la démarche de développement du pouvoir d'agir.

**Les acteurs :** Etablissement France service, Conseil Citoyen Centre Ancien, CAF, département, Actypole, Extra Imarché, Atrium, Réseau bibliothèque TDM, Education nationale, Courpière, Vollore ville, Centre de formation, réseau promeneur du net, MSA.....

### BIEN VIEILLIR

**ENJEU : La vieillesse comme une richesse sur le territoire**

**La place du centre social :** Pilote une démarche de développement social local

**Les acteurs :** CARSAT, CCAS, CIAS, DEPARTEMENT, ENTREPRISES LOCALES, CLS, MSA, Département, France bénévolat...

### MOBILITE

**ENJEU : Le développement des mobilités pour aller vers les habitants.**

**La place du centre social :** Coordinateur des actions d'aller vers

**Les acteurs :** Le Parc Livradois Forez, Syndicat des transports, Les monts qui pétillent, Actypole, la maison de la mobilité, Entreprises du territoire, plateformes de mobilité solidaire...

### ACTIONS COLLECTIVES FAMILLE

**ENJEU : L'essaimage des actions de soutien à la parentalité par un renforcement de la participation des familles.**

**Place du centre social :** Pilote du projet Actions Collectives Famille

**Les acteurs :** OPHIS, Politique de la ville, Association Turc de la Monnerie, PAVA, CAF, Département ...

### ANIMATION DU TERRITOIRE

**ENJEU : Mutualisation et optimisation des projets de découverte du patrimoine socio culturel**

**La place du centre social :** Evalueur à mi-parcours

**Les acteurs :** Service animation, maison du tourisme, le Parc, les associations locales, Région, Réseau politique de la ville, Anru et Gusp, conseil citoyens centre ancien et molles Cizolle, L'escalier, Le Kiosque, Région, acteurs de l'économie sociale et solidaire, le Parc Régional Livradois Forez, PMI, CCAS Thiers, CAF, Département....

### JEUNESSE

**ENJEU : L'accompagnement des jeunes et jeunes adultes du territoire**

**La place du centre social :** Coordinateur des actions Jeunesse

**Les acteurs :** Education Nationale : collèges, lycées, réseau des documentalistes (CDI). Mission Locale, Clubs sportifs, associations, organisateurs de salons, Contrat Local de Santé, DDCS, Promeneurs du Net, Réseau Ado, ADSEA, Atrium, Juniors associations CAF..

### COOPERATIONS

**ENJEU :** Renforcement des réseaux existants, soutien à la vie associative, accompagnement des porteurs de projets.

**La place du centre social :** Co-animateur des dynamiques coopératives

**Les acteurs :** Collectif de préfiguration projet social

### 3.4 ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET AXES DE DEVELOPPEMENT

#### Enjeux définis en comité de pilotage :

1. Le développement d'une démarche d'Innovation sociale : itinérance des interventions, essaimage des actions, la gouvernance d'animation.
2. Articulation avec la dimension intercommunale : prise en compte des dynamiques existantes et du territoire vécu par les habitant-e-s
3. La construction et l'animation de réseau : mise en réseau, coordination, collaboration

#### Orientations stratégiques

- Une stratégie d'innovation sociale au service de l'animation globale du territoire
- Une stratégie de coopération renforcée au service de l'action socio-culturelle de Thiers Dore et Montagne
- Une stratégie de transformation sociale avec les habitants de l'intercommunalité

#### Axes de développement

##### 1. Renforcer les réseaux de soutien au public les plus démunis

Par une intervention renforcée de soutien à la parentalité  
Par des actions concertées d'insertion par l'économique  
En créant des modalités innovantes de partenariat

##### 2. Créer les conditions du pouvoir d'agir des habitants

En accompagnant les coopérations associatives  
En renforçant la participation des d'habitants.  
En créant les espaces de médiation numérique

##### 3. Favoriser et consolider les liens sociaux au sein du territoire

En allant vers la jeunesse avec des actions hors les murs  
En mutualisant les projets de découverte du patrimoine socio culturel  
Par l'accompagnement de projets collectifs portés par les habitants

##### 4. S'adapter et répondre aux besoins et attentes de la population

Par une démarche d'accompagnement du bien vieillir  
Par un fonctionnement en itinérance  
Par une veille sociale active

#### Axes transversaux : Accueil et communication

### 3.5 La préfiguration d'un centre social et de deux Espaces de Vie Sociale

#### SCENARII initiaux proposés en janvier 2020 lors du premier comité de pilotage :

1. Un centre social intercommunal coordonnant des espaces de vie sociale dont au moins un sur un quartier prioritaire.
2. Trois à cinq Espaces de Vie Sociale coordonnés à l'échelle intercommunale

SCENARIO retenu au regard des dynamiques collectives du territoire :

1. Un centre social intercommunal géré par l'intercommunalité Thiers Dore et Montagne
2. Un Espace de vie sociale piloté par le foyer jeunes travailleurs Atrium en quartier politique de la ville.
3. Un espace de vie sociale en territoire rural, porté par l'association Les Monts Qui Pétillent



Les Monts qui Pétillent ont collecté les rêves des habitants en 2019. Les thèmes abordés rejoignent les conclusions du diagnostic et l'association s'appuie sur ces thématiques pour agir. Pour illustrer, voici quelques rêves collectés, l'ensemble des rêves se trouve en annexe :

« Dans mon rêve, il n'y a pas trop de monde. Le paysage est plus naturel, des arbres, des fleurs, des jardins. »

« Mon village où j'habitais était assez vert, et c'est ce que je souhaite pour le futur. Je ne voudrais pas qu'il y ait beaucoup d'immeubles ou de grands magasins »

« Moi je voudrais que ça reste comme ça, sauf la pollution, il faut que ça change, mais comment faire ? Maîtresse, explique-moi s'il te plaît »

« Aller au zoo » (écoles et EHPAD)

« Gare de Noirétable réouverte»

« Des pistes à vélo »

« Produits locaux et bios dans les cantines »

« Faire connaître la région pour promouvoir nos bons produits »

« Lieu intergénérationnel : jardin, activités, jeux de société, goûters... »

« Je rêve de faire partie d'un territoire, d'être incluse et pas à la limite de »

« Je rêve d'un réseau d'entraide, où chacun propose en rapport avec un besoin exprimé »

« Un city-stade pour les jeunes »

« Avoir un parc pour les enfants et les ados »

« Avoir un chapiteau pour ouvrir dans nos villages des lieux de rencontres et de spectacles »

« J'aimerais qu'il y ait un bar pour les enfants à Vodable-Montagne, sans alcool »

## **4. LE PROJET SOCIAL 2021 -2024**

Le projet social est porté collectivement sur le territoire de Thiers dore et Montagne. Le centre social piloté par l'intercommunalité a une mission de coordination pour garantir la cohérence d'intervention de l'ensemble des parties prenantes. Les deux Espaces de vie Sociale, géré en toute autonomie par les porteurs d'agréments, interviennent par une démarche locale au plus près des territoires vécus.

L'articulation du projet social global, est déterminé par :

- La place des acteurs dans les instances de gouvernance
- Les champs d'intervention choisis par les organisateurs
- Les modalités et niveaux de coopération

Pour rappel, le rôle du centre social pour permettre cette articulation, est défini par la fonction Animation Globale et Coordination (Prestation AGC). La structure doit donc, « organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires. »

### **4.1 Les fiches actions élaborées collectivement**

L'élaboration des fiches actions se fait en trois temps distincts.

D'abord, à partir des axes de développement précisés en modalité d'intervention (exemple : Axe 2 Créer les conditions du pouvoir d'agir des habitants. Modalité : En créant des espaces de médiation numérique) les personnes engagées dans l'étude se sont positionnées pour partager la réflexion. (cf. tableau ci-dessous). Les conditions nécessaires au développement des axes, ont ainsi été définies.

Ensuite, l'EPCI TDM, Les Monts Qui Pétillent, L'Atrium se sont accordés sur la cohérence d'intervention sur le territoire.

Enfin, chaque porteur d'agrément a développé en interne leurs déclinaisons des fiches action à partir de leur projet de structure.

Une particularité concerne les fiches actions collectives des axes transversaux (communication et accueil) : elles ne sont pas déclinées par structure, mais feront l'objet d'une collaboration collective.

<b>Axe 1 : Renforcer les réseaux de soutien au public les plus démunis</b>		
Soutien à la parentalité	Insertion par l'économique	Modalités innovantes de partenariat
Sandra Lagacherie Sara Perret Fabrice Bretel Isabelle Jarrier Philippe Ruby Isabelle Ravalomanda Aline Lebef	Anna Cordenod Philippe Guyot Isabelle Jarrier MSA	Sylvie Roques Anna Cordenod Sandra Lagacherie Sara Perret ADSEA (Marie Pierre ou Tilia) Isabelle Jarrier Philippe Guyot
<b>Axe 2 : Créer les conditions du pouvoir d'agir des habitants</b>		
Coopérations associatives	Renforçant la participation des habitants	Créant des espaces de médiation numérique
Jacques Begey Sabine, Christine, Blandine Cyril Duarte Atrium Christian Lemuet	Sylvie Roques Sara Perret Jacques Begey Fabrice Bretel Sabine, Christine, Blandine Philippe Guyot Christian Lemuet	Sandra Lagacherie Jacques Begey Joëlle Meynadier Isabelle Jarrier Philippe Guyot MSA
<b>Axe 3 : Favoriser et consolider les liens sociaux au sein du territoire</b>		
Aller vers la jeunesse par des actions hors les murs	Mutualiser des projets de découverte du patrimoine socio culturel	Accompagner des projets collectifs portés par les habitants
Sylvie Roques Sandra Lagacherie Sara Perret Fabrice Bretel Sabine, Christine, Blandine Samuel Bonnefoy Romain Mailhot ADSEA (Marie Pierre ou Tilia) Philippe Guyot Philippe Ruby Isabelle Jarrier MSA Stéphane Brossard	Isabelle Jarrier Christian Lemuet	Virginie Bee Sabine, Christine, Blandine Samuel Bonnefoy Sara Perret Jacques Begey Cyril Duarte Philippe Guyot Christian Lemuet ADSEA (Marie Pierre ou Tilia)
<b>Axe 4 : S'adapter et répondre aux besoins et attentes de la population</b>		
Par une démarche d'accompagnement du bien vieillir	Par un fonctionnement en itinérance	Par une veille sociale active
Joëlle Meynadier Sara Perret Fabrice Bretel Virginie Bee Samuel Bonnefoy Claudine Geneix Chantale Brette MSA	Sabine, Christine, Blandine Emilie Grille Samuel Bonnefoy ADSEA (Marie Pierre ou Tilia) Sandra Lagacherie Philippe Guyot Christian Lemuet Isabelle Jarrier	Sandra Lagacherie Samuel Bonnefoy Jacques Begey Joëlle Meynadier Isabelle Jarrier Christian Lemuet
<b>Axes transversaux</b>		
<b>Accueil</b>	<b>Communication</b>	
Atrium	Sylvie Roques Samuel Bonnefoy Sandra Lagacherie Philippe Ruby	

## FICHE ACTION 1

### AXE TRANSVERSAL : LA COMMUNICATION

#### Objectifs opérationnels :

1.1 Communiquer sur le projet social global en interne

1.2 Communiquer sur le projet social global en externe

1.3 Donner un nom au centre social

**Actions envisagées :** Elaborer un plan de communication global intégrant les trois porteurs d'agréments Animation de la Vie Sociale.

Avoir une communication accessible pour l'ensemble de la population (adaptée à des publics variés : enfants, lecteur langue étrangère...)

#### Déroulement de l'action :

Rencontre entre les élus de TDM, L'Atrium et Les Monts Qui Pétillent pour définir les enjeux de communication individuels et collectifs.

Prise en charge de la définition du plan de communication par TDM

Actions participatives dédiées au choix du nom du Centre Social

**Évaluation :** Elaboration d'un plan de communication, connaissance en interne du fonctionnement du projet social et des missions des trois structures d'animation de la vie sociale.

**Planification :** 1<sup>ère</sup> année d'agrément

## FICHE ACTION 2

### AXE TRANSVERSAL : L'ACCUEIL

#### Objectifs opérationnels :

- 2.1 Créer un profil de poste de référent accueil
- 2.2 Elaborer collectivement le projet d'accueil du centre social
- 2.3 Construire des outils adaptés au fonctionnement des trois structures d'animation de la Vie Sociale

#### Actions envisagées

##### 2.1 Déroulement des actions

Elaboration collective, avec les 3 porteurs d'agrément AVS, d'un profil de poste comprenant :

- La posture, les savoirs être et faire, les liens hiérarchiques dont subordination au projet social, coordination interne sur la fonction d'accueil
- Les missions de la circulaire CNAF dont l'animation de réseau
- L'intérêt du poste pour le référent accueil, sa capacité à monter en compétence
- Sa capacité d'appui technique aux Espaces de Vie Sociale sur la dimension accueil

2.2 Définition avec le réseau centre social du projet d'accueil.

Ce projet sera réalisé en interne au centre social et en coopération avec les partenaires de l'animation de la vie sociale

2.3 Construction d'un Kit d'accueil permettant cette fonction dans et hors les murs

Animation du projet d'accueil avec le réseau Animation de la Vie Sociale

##### Évaluation :

Profil du référent accueil en adéquation avec la fiche de poste

Construction collective de la fiche de poste et du kit d'accueil

Appropriation de la dimension accueil par l'équipe du centre social

## FICHE ACTION 3

### AXE 1 : RENFORCER LES RESEAUX DE SOUTIEN AU PUBLIC LES PLUS DEMUNIS

#### Objectifs opérationnels :

- 3.1 Organiser une intervention renforcée de soutien à la parentalité
- 3.2 Par des actions concertées d'insertion par l'économique
- 3.3 Créer collectivement des modalités innovantes de partenariat

#### Actions envisagées :

##### 3.1 Organisation d'un plan d'actions collectives familles

**Déroulement de l'action :** Communication sur les actions de soutien à la parentalité, de l'intercommunalité.

Développement du partenariat en intégrant les acteurs du projet social global.

Déploiement des lieux d'accueil, pour les actions de soutien à la parentalité existantes sur le territoire.

Elaboration collective du projet ACTION COLLECTIVE FAMILLES pour agrément en 2021

**Évaluation :** Formalisation du projet ACF, nombre de nouveaux lieux d'accueil, réalisation d'un plan de communication.

**Planification :** 2021/2024

##### 3.2 Structuration d'une démarche de médiation Centre social et Espaces de vie sociale

**Déroulement de l'action :** Participation des professionnels et bénévoles aux instances dédiées à l'insertion par l'activité économique.

Orientation et ou accompagnement des publics accueillis ou rencontrés vers les partenaires de l'insertion.

**Évaluation :** Orientation pertinente des publics, connaissance des dispositifs d'insertion par l'économie pour le référent accueil du centre social.

**Planification :** 2021/2024

##### 3.3 Ouverture des partenariats aux acteurs économiques locaux

**Déroulement de l'action :** Repérage des acteurs économiques locaux avec lesquels les partenariats sont possibles.

Elaboration partagée d'une charte d'éthique des partenariats avec les acteurs économiques.

Contractualisation ou conventionnement triennal, d'objectifs et de moyens.

**Évaluation :** Expérimentation de nouveaux partenariats, hybridation des ressources.

**Planification :** 2021/2024

## FICHE ACTION 4

### AXE 2 CREER LES CONDITIONS DU POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS

#### OBJECTIFS OPERATIONNELS :

- 4.1. Accompagner les coopérations entre acteurs associatifs, économiques et institutionnels
- 4.2. Renforcer la participation des d'habitants par une méthodologie adaptée
- 4.3. Créer les espaces de médiation numérique

#### ACTIONS ENVISAGEES :

##### 4.1. Construction d'un espace d'interconnaissance des acteurs du projet social

**Déroulement de l'action :** Quatre rencontres annuelles animées en alternance par les structures d'animation de la vie sociale. Création d'un outil cartographiant les envies et les besoins des acteurs associatifs, économiques et institutionnels.

**Évaluation :** Niveau de coopération effective dans la réalisation de l'outil de repérage. Participation des acteurs au temps de rencontres annuelles.

**Planification :** 2021/2024

##### 4.2. Création d'une programmation d'Animations de rue

**Déroulement de l'action :** Formation pour les acteurs à la notion du Développement du Pouvoir d'Agir des habitants.

Identification et rencontre avec les « référents habitants » par bassins de vie.

Animations de rue dans les espaces publics investis par les habitants lors des manifestations locales.

**Evaluation :** Acteur2021/2024

##### 4.3 Créer des espaces de médiation numérique

###### Déroulement de l'action :

Repérage des besoins des acteurs du numérique, des bénévoles, des professionnels et des habitants.

Elaboration collective d'une charte d'Ethique des pratiques et outils choisis.

Information aux habitants, des lieux et ateliers existants sur le territoire.

Construction d'un projet Médiation numérique avec les acteurs repérés en première étape

**Evaluation :** Actions de communication réalisées. Elaboration du projet de Médiation Numérique

**Planification :** 2021/2024



La période de planification choisie : 2020/2024, correspond à la mise en œuvre du projet social dès 2020. La période d'agrément démarrera en 2021 et l'évaluation du projet se fera sur toute la durée définie ci-dessous.

#### 4.1. Construction d'un espace d'interconnaissance des acteurs du projet social

<p>Intitulé de l'action relative à l'action collective 4.1 Etre acteur de la co-construction d'un espace d'interconnaissance des acteurs du projet social</p>
<p>Axe d'intervention Créer les conditions du pouvoir d'agir des habitants</p>
<p>Objectifs généraux (en référence au projet) Accompagner les coopérations entre les acteurs associatifs, économiques et institutionnels</p>
<p>Objectifs opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Explorer la notion de coopération avec l'ensemble des acteurs</li> <li>- Soutenir la dynamique coopérative localement</li> </ul>
<p>Descriptif de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des rêves, des envies et des besoins des acteurs en itinérance sur la montagne thiernoise : récolte par dépose d'urnes dans les communes, mise à disposition d'un formulaire sur notre site internet et prise de contact avec les enseignants et les animateurs des EHPAD ; analyse des éléments récoltés avec identification des thématiques récurrentes ; mise en forme pour diffusion sous un format restant à définir (site internet, flyer, carte des rêves)</li> <li>- Repérage des acteurs intéressés par le projet social sur la montagne thiernoise : récolte des projets par le biais d'une fiche de présentation de projet type ; analyse des éléments récoltés avec identification des liens et des besoins éventuels ; mise en forme pour diffusion à travers un classeur, un tableau accessible sur le site internet et d'autres outils à construire.</li> <li>- Invitation des acteurs à se présenter lors des rencontres apéro en itinérance sur le territoire : la rencontre se déroule de 18h à 20h les 1ers mercredis du mois d'octobre à juillet dans une commune différente à chaque fois, chaque porteur dispose de 5 minutes de présentation suivie d'un temps de question/réponse. Ce temps est animé par une personne qui veille au temps de parole de chacun.e et à la bienveillance des propos.</li> <li>- Mise en place d'un cycle de formation par an à la coopération en itinérance sur le territoire : création de 4 week-ends par an formatif sur la thématique de la coopération, déroulé dans une commune différente à chaque session, animé par des intervenants à définir (acteurs du territoire, partenaires autres, intervenants extérieurs), déroulé des week-ends à construire avec les autres acteurs du projet social</li> <li>- Animation d'une rencontre annuelle avec tous les acteurs du projet social : accueil de la rencontre sur notre territoire d'intervention, l'agenda de la rencontre sera construit en fonction des besoins identifiés, les objectifs seront partagés avec les partenaires du projet social</li> </ul>

#### Public visé (vigilance à diversité et mixité)

L'ensemble des acteurs du projet social qui ont participé à l'étude de préfiguration : Conseil Citoyen Centre ancien, Conseil Citoyen Molles Cizolle, L'Escalier, Faculté Des Bonheurs, Joëlle Meynadier, Philippe Rémy, Fais et Ris, la CAF, l'intercommunalité Thiers Dore et Montagne, La Direction Départementale de la cohésion sociale (Hélène Roy Marcou directrice adjointe ou Anne Laure Morel vie associative, jeunesse), le Département 63, la Mutualité Sociale Agricole, le Foyer Jeunes Travailleurs Atrium, DDCS, CCAS Thiers OPHIS (bailleur social), Contrat Local pour l'Emploi, Contrat Local de Santé Thiers Ambert, le Parc Naturel Régional Livradois Forez, L'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence.

Tout acteur qui a manifesté un intérêt pour le projet social à l'avenir. On peut s'attendre à la Maison du Pont, l'association turque de la Monnerie, l'association Le Kiosque, le foyer laïc d'éducation populaire de Courpière

#### Echéancier (les grandes étapes) de 2020 à 2024

- Collecte des rêves, des envies et des besoins des acteurs sur la montagne thiernoise : période à voir ensemble
- Repérage des acteurs intéressés par le projet social sur la montagne thiernoise : au fil de l'eau avec des temps forts autour des rencontres apéro (une fois par mois), des marchés (2 par an) et des festivals (1 par an)
- Invitation des acteurs à se présenter lors des rencontres apéro en itinérance sur le territoire : 1 fois par mois
- Mise en place d'un cycle de formation par an à la coopération en itinérance sur le territoire : 4 week-ends par an
- Animation d'une rencontre annuelle avec tous les acteurs du projet social : 1 fois par an

#### Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel, partenaires)

- Moyens humains : animateurs, coordinateur – bénévoles et 1 salarié à l'avenir
- Moyens financiers : cf budget
- Moyens matériels : Salle chez un partenaire (commune, associations, entreprises), classeur de collecte, site internet
- Partenaires : Parc Naturel Régional du Livradois Forez, l'incubateur d'économie sociale et solidaire Cocoshaker, Communauté de communes TDM, Chambre de Commerce et d'Industrie, Pôle emploi, l'ADDEAR, les communes, les associations locales (par exemple : bibliothèque municipale, la Maison du Pont), entreprises

#### Résultats attendus (critères d'évaluations, indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Les résultats attendus seront évalués au regard de la méthodologie d'évaluation choisie collectivement. On retiendra ainsi les critères collectifs pour chaque axe.

- Coopération effective dans la réalisation de l'outil de repérage.
- Participation des acteurs aux temps de rencontres annuelles.

## 4.2 Création d'une programmation d'Animations de rue

Intitulé de l'action relative à l'action collective 4.2 Création d'une programmation d'animations
Axe d'intervention Créer les conditions du pouvoir d'agir des habitants
Objectifs généraux (en référence au projet) Renforcer la participation des habitants par une méthodologie adaptée
Objectifs opérationnels <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rêver et créer notre territoire avec les habitants</li> <li>- Permettre l'expression du plus grand nombre des acteurs</li> <li>- Faciliter l'action des personnes désireuses</li> <li>- Susciter l'envie de s'intéresser, de contribuer</li> </ul>
<p>Descriptif de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des rêves, des envies et des besoins des acteurs en itinérance sur la montagne thiernoise (cf. fiche « Etre acteur de la co-construction d'un espace d'interconnaissance des acteurs du projet social »)</li> <li>- Pour chaque thématique (ex : mobilités) : création d'un dispositif avec un premier cercle d'habitants et tout acteur du territoire (= mise en place de référents): <ul style="list-style-type: none"> <li>o réalisation de 3 réunions pour concevoir le dispositif à destination des référents avec les personnes intéressées (cette conception s'appuie sur les principes de cadrage systémique avec objectifs, résultats attendus, ressources, éléments existants puis déroulé de la rencontre, support de prise d'information)</li> <li>o repérage des habitants ou autres acteurs intéressés (=référents) pour animer la thématique sur leur commune ou lieu d'intervention,</li> <li>o réalisation d'un temps de formation/information à destination des référents,</li> <li>o information auprès de la population de temps de rencontre animés à venir sur leur lieu de vie ou d'activité,</li> <li>o réalisation des temps de rencontre par les référents sur leur commune ou territoire d'intervention</li> </ul> </li> </ul> <p>Le déploiement du dispositif dépendra du nombre de référents mobilisés. Un soin particulier sera accordé à l'accessibilité du dispositif pour les référents dans un premier temps et pour la population dans un deuxième temps (qualité d'accueil, simplicité du déroulé, support et soutien). Il s'appuiera sur les compétences existantes dans les groupes thématiques et chez les différents partenaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps forts avec mise en commun des récoltes sur les thématiques et avec la contribution des référents : conception et animation d'une rencontre pour permettre le partage de la récolte de chaque référent. Un soin particulier sera accordé aux moyens de mise en commun pour faciliter l'analyse et la communication de la récolte. Il s'appuiera sur les compétences existantes dans les groupes thématiques et chez les différents partenaires.</li> <li>- Mise en place des outils de communication pour la diffusion et la collecte des informations : la conception fera appel aux principes de beau, simple et complet pour faciliter l'accès à chacun, la conception sera pensée de la mise en place du dispositif pour les référents au partage collectif de la récolte auprès de la population. Il s'appuiera sur les compétences existantes dans les groupes thématiques et chez les différents partenaires.</li> <li>- Animation sur les marchés de temps d'échanges avec les habitants : présentation des activités et projets en cours de l'association, information et animation à partir de la carte des rêves et du classeur des porteurs de projet pour faciliter l'expression des rêves, besoins, envies et projets des habitants. La méthode du porteur de parole sera à explorer.</li> </ul>
Public visé (vigilance à diversité et mixité)

Les habitants et plus largement tous les acteurs du territoire (entreprises, élus, techniciens des institutions, associations, chercheurs)

Echéancier (les grandes étapes) de 2020 à 2024

- Collecte des rêves, des envies et des besoins des acteurs en itinérance sur la montagne thiernoise : au fil de l'eau avec des temps forts autour des rencontres apéro (une fois par mois), des marchés (2 par an) et des festivals (1 par an)
- Co-crée un dispositif de co-création sur des thématiques avec la mise en place de référents : dès septembre 2020
- Organiser un festival annuel avec mise en commun des récoltes sur les thématiques et avec la contribution des référents : mai 2021
- Mettre en place des outils de communication pour la diffusion et la collecte des informations : décembre 2021
- Animer sur le marché de Thiers des temps d'échanges avec les habitants : mars 2021

Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel, partenaires)

- Moyens humains : Animateurs, coordinateur, chargés de communication – bénévoles et 1 salarié à l'avenir
- Moyens financiers : cf budget
- Moyens matériels : Salle chez un partenaire (commune, associations, entreprises), petit matériel
- Partenaires : Parc Naturel Régional du Livradois Forez, l'atelier des dialogues, Communauté de communes TDM, les communes, les associations locales, les entreprises, FJT Atrium. Liste non exhaustive.

Résultats attendus (critères d'évaluations, indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Les résultats attendus seront évalués au regard de la méthodologie d'évaluation choisie collectivement. On retiendra ainsi les critères collectifs pour chaque axe.

- Acteurs formés proposant des animations de rue.

## FICHE ACTION 5

### AXE 3 : FAVORISER ET CONSOLIDER LES LIENS SOCIAUX AU SEIN DU TERRITOIRE

#### Objectifs opérationnels :

- 5.1 Aller vers la jeunesse avec des actions hors les murs
- 5.2 Mutualiser les projets de découverte du patrimoine socio culturel
- 5.3 Accompagner les projets collectifs portés par les habitants

#### Actions envisagées :

##### 5.1 Mise en place d'une méthodologie « d'aller vers » la jeunesse.

**Déroulement de l'action :** Création d'un espace de coordination de l'ensemble des acteurs de la jeunesse incluant les jeunes : 1 rencontre trimestrielle

Expérimentation, avec les jeunes, d'actions hors les murs de type « porteurs de paroles » : 2 expérimentations /an.

**Évaluation :** Mixité des acteurs de la jeunesse, dont clubs sportifs. Participation des jeunes à la définition d'une méthodologie d'aller vers.

**Planification :** 2021/2024

##### 5.2 Cet objectif et les actions qui en découleraient, sont à réfléchir à mi-parcours.

**Déroulement de l'action :**

**Évaluation :**

**Planification :** Décembre 2022

##### 5.3 Pilotage d'un réseau d'accompagnateurs de projets d'habitants

**Déroulement de l'action :**

Création d'un réseau de pairs, pour former les bénévoles et professionnels à l'émergence de projets d'habitants.

Test d'essaimage d'animation de territoire, avec les habitants, sur l'ensemble des bassins de vie de l'intercommunalité. 1/an.

Construction d'une commission « accompagnement à l'émergence et à la valorisation de projets d'habitants ». Rencontre trimestrielle.

**Évaluation :** Orientation pertinente des habitants. Montée en compétences des acteurs. Participation du public aux projets d'animation de territoire

**Planification :** 2021/2024



## 5.1 Mise en place d'une méthodologie « d'aller vers » la jeunesse.

<p>Intitulé de l'action relative à l'action collective 5.1  <b>Mise en place d'une méthodologie « d'aller vers » la jeunesse</b></p>
<p>Axe d'intervention  <b>Favoriser et consolider les liens sociaux au sein du territoire</b></p>
<p>Objectifs généraux (en référence au projet)  <b>Aller vers la jeunesse par des actions hors les murs</b></p>
<p>Objectifs opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rêver et créer notre territoire avec les jeunes</li> <li>- Accompagner les jeunes à prendre leur place dans le territoire</li> <li>- Donner aux jeunes la possibilité de tester leur projet</li> </ul>
<p>Descriptif de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des rêves, des besoins et des envies auprès des jeunes (cf. fiche « Etre acteur de la co-construction d'un espace d'interconnaissance des acteurs du projet social »)</li> <li>- Participation des jeunes dans la préparation des festivals : construction de leur participation à définir (organisation d'un temps spécifique, inclusion dans l'équipe organisatrice, prise en charge d'un atelier)</li> <li>- Organisation d'une rencontre apéro par an spéciale « projets jeunes » : mise en avant de projets portés par les jeunes. Le déroulé sera égal à celui présenté dans la fiche « Etre acteur de la co-construction d'un espace d'interconnaissance des acteurs du projet social ». Les modalités de préparation seront discutées avec eux et l'organisme par lequel nous les rencontrons (collègue, lieu de vie, espaces jeunes, autres).</li> </ul>
<p>Public visé (vigilance à diversité et mixité)  <b>Les jeunes et les personnes qui les entourent (parents, enseignants, éducateurs, animateurs, voisins)</b></p>
<p>Echéancier (les grandes étapes) de 2020 à 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des rêves, des envies et des besoins des acteurs auprès des jeunes : période à voir ensemble</li> <li>- Participation des jeunes dans la préparation des festivals : dès novembre 2020</li> <li>- Organisation d'une rencontre apéro par an spéciale « projets jeunes » : juin 2021 puis date à convenir ensemble.</li> </ul>
<p>Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel, partenaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens humains : Animateurs, coordinateur – bénévoles et 1 salarié à l'avenir</li> <li>- Moyens financiers : cf budget</li> <li>- Moyens matériels : Salle chez un partenaire, classeur de collecte, site internet, petit matériel</li> <li>- Partenaires : Communauté de communes TDM avec notamment les espaces jeunes, les centres de loisir, Centre Social, les communes, les associations locales, les collèges de la Monnerie et de Courpière, les écoles, les lycées de Thiers. Liste non exhaustive.</li> </ul>
<p>Résultats attendus (critères d'évaluations, indicateurs qualitatifs et quantitatifs)  <b>Les résultats attendus seront évalués au regard de la méthodologie d'évaluation choisie collectivement. On retiendra ainsi les critères collectifs pour chaque axe.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mixité des acteurs de la jeunesse, dont clubs sportifs.</li> <li>- Participation des jeunes à la définition d'une méthodologie d'aller vers.</li> </ul>

## 5.3.bis accompagner des porteurs de projets

### (5.3 Pilotage d'un réseau d'accompagnateurs de projets d'habitants)

<p>Intitulé de l'action relative à l'action collective 5.3 Accompagner des porteurs de projet</p>
<p>Axe d'intervention (en référence au projet) Favoriser et consolider les liens sociaux au sein du territoire</p>
<p>Objectifs généraux (en référence au projet) Accompagner les projets collectifs portés par les habitants</p>
<p>Objectifs opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1 Faire connaître les porteurs de projet et les potentialités des acteurs du territoire</li><li>- 2 Donner un espace de tests aux projets</li><li>- 3 Apporter des réponses de formation aux besoins des porteurs de projet</li></ul>
<p>Descriptif de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 1/ Invitation des porteurs de projet à se présenter lors des rencontres apéro en itinérance sur le territoire (cf. fiche « Être acteur de la co-construction d'un espace d'interconnaissance des acteurs du projet social »)</li><li>- 1 et 2/ Animation des groupes thématiques en itinérance sur le territoire : organisation de temps de rencontre pour chaque groupe, ces réunions se déroulent dans les différentes communes du territoire, alimentation par les rêves, besoins, envies et porteurs de projet en lien avec la thématique, réalisation de production propre à chaque groupe (animation de rencontre avec la population, document de synthèse, etc.), établissement de compte-rendu pour les réunions, une personne est en charge de l'animation et une autre en charge du CR pour chaque réunion, des intervenants en lien avec la thématique peuvent être invités, ces rencontres permettent aussi la rencontre des différents partenaires sur la thématique donnée.</li><li>- 2/ Accompagnement personnalisé des porteurs de projet en demande : cadrage de la demande du porteur de projet, mise en réseau avec les ressources existantes sur le territoire en fonction de la demande, inclusion dans les groupes et temps prévus dans la vie de l'association</li><li>- 3/ Organisation de rendez-vous destinés aux porteurs de projet d'information/formation en itinérance sur le territoire : création d'une journée par an, déroulé dans une commune différente à chaque session, animée par des intervenants à définir (acteurs du territoire, partenaires autres, intervenants extérieurs), déroulé à construire avec les autres acteurs du projet social</li></ul>
<p>Public visé (vigilance à diversité et mixité)</p> <p>Porteur de projet de tout âge, entreprise, associations, habitants, collectivités.</p>

#### Echéancier (les grandes étapes) de 2020 à 2024

- Collecte des rêves, des envies et des besoins des porteurs de projet au fil de l'eau avec des temps forts autour des rencontres apéro (une fois par mois), des marchés (2 par an) et des festivals (1 par an)
- Accompagnement personnalisé des porteurs de projet en demande : dès septembre 2020
- Invitation des porteurs de projet à se présenter lors des rencontres apéro en itinérance sur le territoire : mensuellement à partir d'octobre 2020 dans la continuité de celles réalisées en 2019 et début 2020
- Organisation de rendez-vous destinés aux porteurs de projet d'information/formation en itinérance sur le territoire : 1 par an
- Animation des groupes thématiques en itinérance sur le territoire : fréquence moyenne bisannuelle dès septembre 2020 pour chaque groupe
- Repérage des acteurs intéressés par le projet social sur la montagne thiernoise : dès septembre 2020 puis au fil de l'eau

#### Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel, partenaires)

- Moyens humains : Animateurs, coordinateur – bénévoles et 1 salarié à l'avenir
- Moyens financiers : cf budget
- Moyens matériels : Salle chez un partenaire, classeur de collecte, site internet, petit matériel
- Partenaires : Parc Naturel Régional du Livradois Forez, l'incubateur d'économie sociale et solidaire Cocoshaker, Communauté de communes TDM, Chambre de Commerce et d'Industrie, Pôle emploi, l'ADDEAR, les communes, les associations, les entreprises. Liste non exhaustive.

#### Résultats attendus (critères d'évaluations, indicateurs qualitatifs et quantitatifs)

Les résultats attendus seront évalués au regard de la méthodologie d'évaluation choisie collectivement. On retiendra ainsi les critères collectifs pour chaque axe.

- Orientation pertinente des habitants.
- Montée en compétences des acteurs.
- Participation du public aux projets d'animation de territoire

## FICHE ACTION 6

### AXE 4 : S'ADAPTER ET REpondre AUX BESOINS ET ATTENTES DE LA POPULATION

#### Objectifs opérationnels :

6.1 Construire une démarche d'accompagnement du bien vieillir

6.2 Structurer un fonctionnement en itinérance

6.3 Organiser une veille sociale active avec les partenaires du territoire

#### Actions envisagées

##### 6.1 Construction et animation de réseau

###### Déroulement de l'action :

Définition des besoins en bénévoles du centre social, à réaliser par la structure.

Elaboration du projet Réseau bénévoles

Formation des bénévoles et du professionnel au développement du réseau.

Etude de faisabilité d'un pôle ressources « la vieillesse comme une richesse sur un territoire »

**Évaluation :** Formalisation des projets. Actions portées ou créées par des séniors.

**Planification :** 2021/2024

##### 6.2 Structuration d'un fonctionnement innovant

###### Déroulement de l'action :

Construction d'une cartographie des besoins de services et d'animation de territoire.

Plan de faisabilité pour l'attribution des moyens d'itinérance selon les services proposés. Camion aménagé et/ou accueil dans les bâtiments mis à disposition par les communes.

Programmation des services et animations itinérants (accès aux droits, café des parents, concerts.)

**Évaluation :** Cohérence entre les moyens mis à disposition et les besoins repérés.

**Planification :** 2021/2024

##### 6.3 Par une veille sociale active

**Déroulement de l'action :** Mise en place d'un comité d'évaluation qui définira les modalités d'organisation d'une veille sociale active.

**Évaluation :** Articulation des veilles sociales existantes sur le territoire

**Planification :** 2021/2024



## 6.2 Structuration d'un fonctionnement innovant

<p>Intitulé de l'action relative à l'action collective 6.2  <b>Structuration d'un fonctionnement innovant</b></p>
<p>Axe d'intervention  <b>S'adapter et répondre aux besoins et attentes de la population</b></p>
<p>Objectifs généraux (en référence au projet)  <b>Par un fonctionnement en itinérance</b></p>
<p>Objectifs opérationnels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aller au plus près de là où les gens vivent ou exercent leur activité</li> <li>- Valoriser la diversité et les potentialités des gens, du bâti et de la nature présents sur le territoire</li> <li>- Organiser l'accueil du public avec les partenaires et les moyens qu'ils proposent</li> </ul>
<p>Descriptif de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation du fonctionnement</li> <li>- Organisation de l'accueil dans les bâtiments communaux, associatifs ou autres en lien avec les partenaires</li> <li>- Récolte des rêves, des besoins et des envies déployées simultanément sur toutes les communes de notre territoire d'intervention</li> <li>- Installation des rencontres apéro tout à tour dans chaque commune de notre territoire d'intervention</li> <li>- Déroulement du festival sur plusieurs communes de notre territoire d'intervention</li> <li>- Déroulement de journées de formation et d'information dans des communes différentes à chaque session</li> <li>- Déroulement des réunions des groupes thématiques dans des communes différentes</li> <li>- Déploiement du dispositif référent sur l'ensemble des communes de notre territoire d'intervention</li> <li>- Installation des repas sur les marchés dans les différents marchés du territoire d'intervention</li> </ul>
<p>Public visé (vigilance à diversité et mixité)  <b>Tout public (habitants, entreprises, élus, techniciens des institutions, associations, chercheurs – de tout âge)</b></p>
<p>Echéancier (les grandes étapes) de 2020 à 2024  <b>L'organisation de l'accueil se réalise en préparation de chaque dispositif et en fonction de leur fréquence : mensuellement ou annuellement.</b></p>
<p>Moyens et ressources mobilisés (humain, financier, matériel, partenaires)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moyens humains : Animateurs, coordinateur – bénévoles et 1 salarié à l'avenir</li> <li>- Moyens financiers : cf budget</li> <li>- Moyens matériels : Salle chez un partenaire (commune, associations, entreprises), classeur de collecte, site internet</li> <li>- Partenaires : Parc Naturel Régional du Livradois Forez, Communauté de communes TDM, les communes, les associations locales, les entreprises. Liste non exhaustive.</li> </ul>
<p>Résultats attendus (critères d'évaluations, indicateurs qualitatifs et quantitatifs)  <b>Les résultats attendus seront évalués au regard de la méthodologie d'évaluation choisie collectivement. On retiendra ainsi les critères collectifs pour chaque axe.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cohérence entre les moyens mis à disposition et les besoins repérés.</li> </ul>

## 4.2 Les ressources humaines : gouvernance et organigramme

### Fonctionnement de la gouvernance

Le/la futur.e adhérent.e doit être en accord avec les valeurs et la raison d'être de l'association. Un membre du groupe coordination rencontrera toute personne intéressée pour adhérer afin d'échanger sur la base du bulletin d'adhésion.

Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des voix des adhérent.e.s présent.e.s ou représenté.e.s. Un.e adhérent.e a une voix. Un.e adhérent.e peut représenter un.e seul.e autre adhérent.e.

### Le groupe coordination

Le **conseil d'administration** des Monts qui Pétillent, nommé **groupe coordination**, est élu lors de l'assemblée générale ordinaire, pour un mandat de 3 ans, renouvelable. Lors de l'Assemblée Générale, les candidats au groupe coordination expriment leur motivation à faire partie du groupe. Il comporte jusqu'à 12 membres. Il est composé uniquement de personnes physiques. Les mineur.e.s de plus de 16 ans sont éligibles au conseil d'administration.

Il fonctionne de façon collégiale. Tous les membres sont sur le même pied d'égalité : chacun.e des membres est ainsi co-président.e. Les décisions sont prises à l'unanimité des voix des présent.e.s après un temps de dialogue. Le vote par procuration n'est pas autorisé. Le scrutin peut être secret si un membre le demande.

Il est garant du bon fonctionnement de l'association. Il peut ainsi agir en toutes circonstances au nom de l'association. Il est investi de manière générale des pouvoirs les plus étendus, dans la limite des buts de l'association et dans le cadre des résolutions adoptées lors des assemblées générales.

Il est responsable de la gestion financière.

Les missions couvertes sont :

- La gouvernance / Etre garant de la mise en place des décisions prises lors de l'AG
- La planification, la programmation des rencontres du groupe de soutien-veille
- La gestion des adhésions / La rencontre avec le/la futur.e adhérent.e
- Le cadrage des projets / La programmation des rencontres apéros
- La communication, les liens avec la presse / La mise à jour du site internet
- La gestion de la boîte mail / La gestion financière
- L'élaboration du budget / les relations partenariales
- Le montage des dossiers de subvention / la gestion des délégations aux adhérent.e.s

### Le groupe soutien-veille

Le groupe de coordination nomme **un groupe soutien-veille** qui est présenté lors de l'assemblée générale. Son rôle est d'accompagner l'association dans la projection de ses projets, l'aide à la prise de recul, le conseil ou l'aide pour gérer un conflit. Il contribue à la mise en réseau.

Au minimum, il est réuni 2 fois par an par le groupe coordination :

- Un séminaire pour prendre le temps de relire les actions de l'association et de définir les pistes d'actions ;
- L'Assemblée Générale.

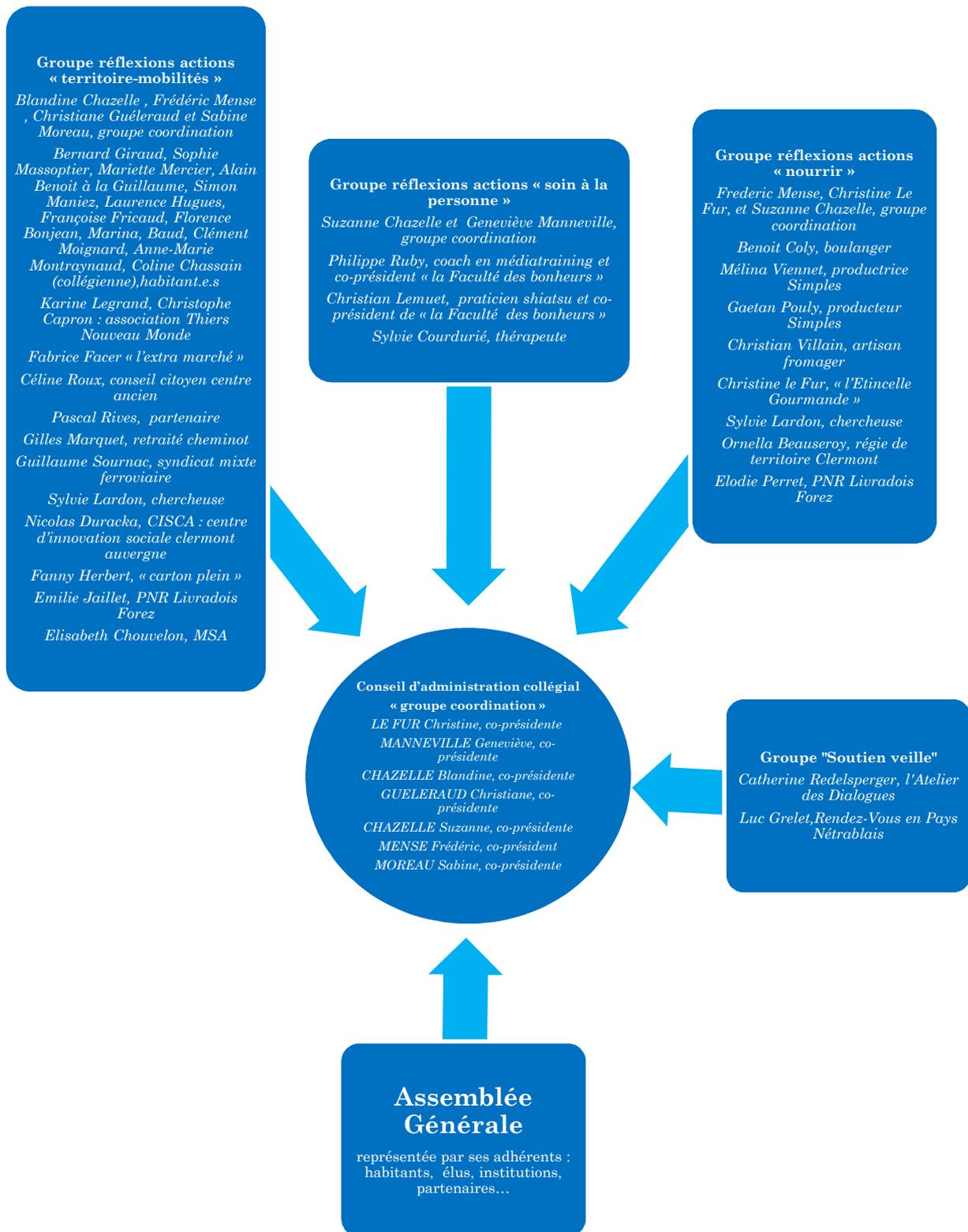
Il peut aussi demander à se réunir s'il en ressent le besoin.

### **Les groupes réflexions-actions**

Au sein de l'association, il y a des **groupes réflexions actions** qui sont créés par des adhérent.e.s qui souhaitent avancer sur une thématique. Chaque groupe gère sa propre organisation en mettant en œuvre les valeurs de l'association (dialogue, ouverture et respect des hommes et de la nature). Un lien est fait avec le groupe coordination pour donner les avancées des projets (soit un membre du groupe coordination fait partie du groupe, soit une personne référente se charge de faire le lien par délégation du groupe coordination).

L'objectif est de rassembler largement pour mener des projets collectifs, autour d'une thématique.

L'organigramme ci-dessous montre l'articulation des différents groupes et instances mises en place. L'agrément EVS porte sur l'ensemble de l'activité de l'association. Ainsi, l'organigramme de l'association et de l'EVS sont identiques.



**Organigramme des Monts qui Pétillent**

### 4.3 Outil de pilotage

#### Actions des Monts qui pétillent en lien avec le projet Social

	Objectifs					2020	2021											
	4.1	4.2	5.1	5.3	6.2		01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
Collecte des rêves, envies, besoins	X	X	X	X	X													
Temps forts : Festival		X	X	X	X				X	X								
Apéro	X		X	X	X		X	X	X	X	X	X	X			X	X	X
Marché groupe nourrir		X			X			X	X							X	X	
Cartographie – Acteur Projet Social	X																	
Cartographie Porteurs projet				X														
Cycle de formation coopération	X				X									X	X	X	X	
Animer une rencontre du projet social	X															X		
Dispositif référent		X			X	Sept												
Mise en place outils de diffusion, de collecte		X			X													
Accompagnement des porteurs de projets				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Animer groupe thématique				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Formation et information des Porteurs de projet (et journée Shaker de territoire)				X	X			X										

4.1 : Accompagner les coopérations entre acteurs associatifs, économiques et institutionnels

5.1 : Création d'une programmation d'animation (de rue)

5.1 : Aller vers la jeunesse avec des actions hors les murs

5.3 : Accompagner les projets collectifs portés par les habitants

6.2 : Fonctionnement en itinérance

#### 4.4 Les ressources financières

### Budget 2020 Les Monts qui Pétillent

DEPENSES		2020	RECETTES		2020
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>10 160,00</b>	<b>70</b>	<b>Ventes de produits et prestations</b>	<b>1 000,00</b>
604000	Prestations éducatives	5 900,00	70623	Prestation de service CAF	
606100	Eau, gaz, électricité, combustible	500,00	70624	Fonds publics et territoires	
606200	Achats denrées alimentaires	960,00	70642	participation des usagers	1 000,00
606300	Petites fournitures et petit matériel	2 350,00	707000	Vente de produits	
606400	Fournitures administratives	150,00	<b>74</b>	<b>Subventions</b>	<b>16 620,00</b>
606600	Produits pharmaceutique	100,00	741000	FDVA 1 et 2	1 070,00
606800	Fournitures éducatives et pédagogiques	200,00	742	Conseil régional	
607000	Achat pour la revente		743	Conseil Départemental	
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>1 000,00</b>	7441	Communauté de communes	6 250,00
613200	Locations salle		743	Communes montagne thiernoise	
613500	Autres locations (matériel, véhicules)	300,00	7452	CAF (Hors PS)	7 500,00
614000	Charges locatives et de copropriété		7451	MSA	900,00
615000	Entretien et réparations	100,00	748	Autres	
616000	Primes d'assurance	100,00		FONJEP	
618000	Frais de formation			fondations	
618100	Documentation	500,00		CARSAT	900,00
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>6 960,00</b>			
622600	Honoraires				
623000	Publication et promotion	350,00			
624000	mission réception	670,00			
625000	déplacement	5 600,00			
626000	Frais postaux, téléphone	200,00			
627000	Services bancaires	70,00			
628000	Cotisations autres associations	70,00			
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>75</b>	<b>Produits de gestion courante</b>	<b>1 500,00</b>
6311	Impot et taxe du personnel				
633	autre impot et taxes				
6351	Impot direct				
637800	Impôts divers		754	dons reçus	1 050,00
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>0,00</b>	756100	Cotisations des adhérents	450,00
64100	Salaires bruts		7542	Mécénat	
6412	Congés payés				
6451	Sécurité sociale et prévoyance				
6475	Médecine du travail				
<b>65</b>	<b>Charges de gestion courante</b>	<b>1 000,00</b>	<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
658000	Charges diverses	1 000,00			
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>			
660000	Charges financières		<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>			
671000	Charges exceptionnelles				
675000	valeur comptable actif sorti		<b>78</b>	<b>Reprise de provisions</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Amortissements</b>	<b>0,00</b>			
681100	Dotation aux amortissements		<b>79</b>	<b>Transfert de charges</b>	<b>0,00</b>
681500	Dotation aux provisions				
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>19 120,00</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>19 120,00</b>
<b>86</b>	<b>contributions volontaires</b>	<b>25 225,00</b>	<b>87</b>	<b>Contribution volontaire en nature</b>	<b>25 225,00</b>
860	Secours en nature		870	Secours en nature	
861	mise à disposition de locaux et matériel	5 225,00	871	mise à disposition de locaux et matériel	5 225,00
862	mise à disposition de personnel	4 000,00	872	mise à disposition de personnel	4 000,00
864	Bénévolat	16 000,00	874	Bénévolat	16 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>44 345,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>44 345,00</b>

## BUDGET 2021 Les Monts qui Pétillent

DEPENSES		2021	RECETTES		2021
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>23 710,00</b>	<b>70</b>	<b>Ventes de produits et prestations</b>	<b>28148</b>
604000	Prestations éducatives	15 900,00	70623	Prestation de service CAF	22 648,00
606100	Eau, gaz, électricité, combustible	500,00	70624	Fonds publics et territoires	
606200	Achats denrées alimentaires	3 860,00	70642	participation des usagers	5 000,00
606300	Petites fournitures et petit matériel	2 000,00	707000	Vente de produits	500,00
606400	Fournitures administratives	150,00	<b>74</b>	<b>Subventions</b>	<b>20100</b>
606600	Produits pharmaceutique	100,00	741000	FDVA 1 et 2	5 000,00
606800	Fournitures éducatives et pédagogiques	800,00	742	Conseil régional	
607000	Achat pour la revente	400,00	743	Conseil Départemental	2 500,00
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	<b>7 890,00</b>	7441	Communauté de communes	6 250,00
613200	Locations salle	3 180,00	743	Communes montagne thiernoise	350,00
613500	Autres locations (matériel, véhicules)	1 010,00	7452	CAF (Hors PS)	
614000	Charges locatives et de copropriété	0,00	7451	MSA	2 500,00
615000	Entretien et réparations	100,00	748	Autres	
616000	Primes d'assurance	100,00		FONJEP	
618000	Frais de formation	2 000,00		fondations	1 000,00
618100	Documentation	1 500,00		CARSAT	2 500,00
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	<b>12 060,00</b>			
622600	Honoraires	0,00			
623000	Publication et promotion	4 000,00			
624000	mission réception	1 100,00			
625000	déplacement	6 190,00			
626000	Frais postaux, téléphone	200,00			
627000	Services bancaires	70,00			
628000	Cotisations autres associations	500,00			
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>33,00</b>	<b>75</b>	<b>Produits de gestion courante</b>	<b>1 500,00</b>
6311	Impot et taxe du personnel	6,00			
633	autre impot et taxes	27,00			
6351	Impot direct	0,00			
637800	Impôts divers	0,00	754	dons reçus	
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>5 595,00</b>	756100	Cotisations des adhérents	500,00
64100	Salaires bruts	4 161,00	7542	Mécénat	1 000,00
6412	Congés payés	12,00			
6451	Sécurité sociale et prévoyance	1 400,00			
6475	Médecine du travail	22,00			
<b>65</b>	<b>Charges de gestion courante</b>	<b>460,00</b>	<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
658000	Charges diverses	460,00			
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>			
660000	Charges financières	0,00	<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>			
671000	Charges exceptionnelles	0,00			
675000	valeur comptable actif sorti	0,00	<b>78</b>	<b>Reprise de provisions</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Amortissements</b>	<b>0,00</b>			
681100	Dotation aux amortissements	0,00	<b>79</b>	<b>Transfert de charges</b>	<b>0,00</b>
681500	Dotation aux provisions	0,00			
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>49 748,00</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>49748</b>
<b>86</b>	<b>contributions volontaires</b>	<b>66 000,00</b>	<b>87</b>	<b>Contribution volontaire en nature</b>	<b>66 000,00</b>
860	Secours en nature	0,00	870	Secours en nature	0,00
861	mise à disposition de locaux et matériel	16 000,00	871	mise à disposition de locaux et matériel	16 000,00
862	mise à disposition de personnel	5 000,00	872	mise à disposition de personnel	5 000,00
864	Bénévolat	45 000,00	874	Bénévolat	45 000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>115 748,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>115 748,00</b>

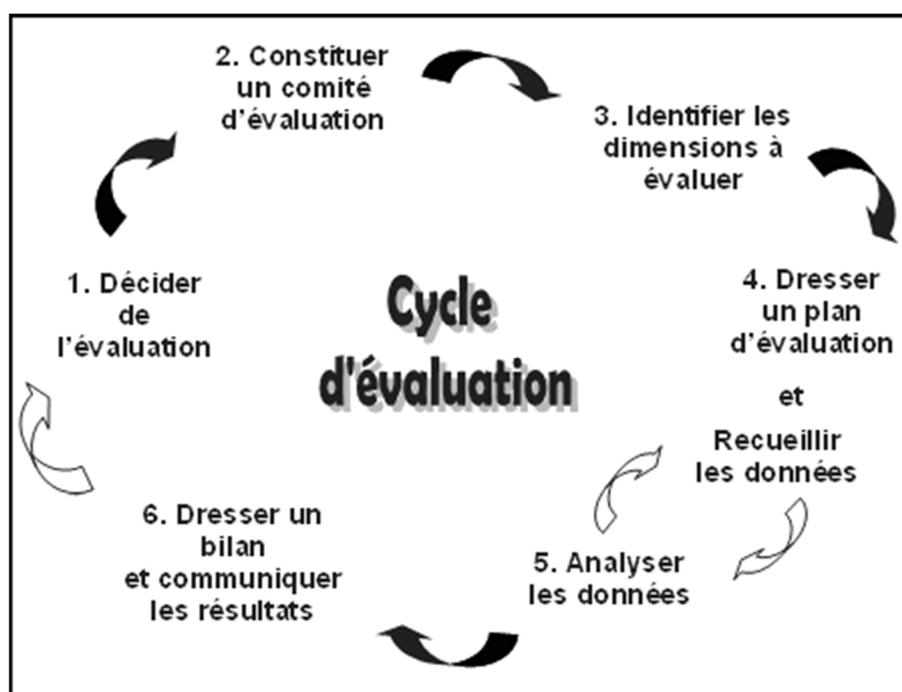
## 5. LE PROJET D'ÉVALUATION

Le projet d'évaluation est abordé comme un outil de pilotage du projet. Il sert à développer un système de communication clair et pertinent entre des différents acteurs du territoire. Son autre utilité est d'aider à la prise de décision, grâce à une analyse et un suivi du projet de développement au regard de son contexte.

### 5.1 Méthodologie participative de l'évaluation

Au vu du projet ambitieux créé par les membres de la préfiguration, il sera nécessaire d'installer un comité d'évaluation pour construire et suivre la méthodologie explicitée comme suit :

Le cycle de l'évaluation se schématise globalement ainsi :



La mobilisation des acteurs est essentielle pour croiser les attentes, définir les indicateurs à prélever et donner un sens commun au projet d'évaluation.

La méthode présentée ci-dessous est illustrée par des exemples, qui servent uniquement à éclairer la lecture. Le comité d'évaluation définira un cahier des charges de l'évaluation adaptée au contexte.

1. Faire le choix des membres du comité d'évaluation, ils seront donc les évaluateurs

2. Formuler et formaliser les enjeux et objets d'évaluation. Des exemples de formulation des enjeux et objets :

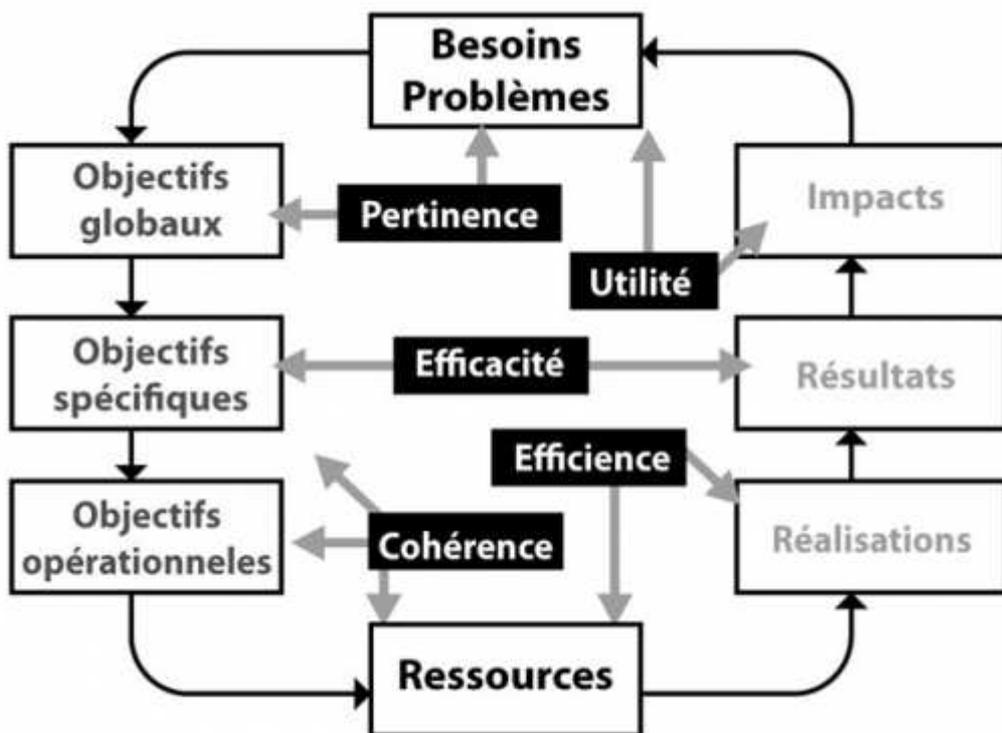
- Organisation de l'accueil au sens large pour créer des espaces de participation.
- Méthodologie partagée de projets de territoire pour une mutualisation des compétences.
- Hybridation des ressources pour progresser dans un contexte économique défavorable...

3. Choisir les destinataires de l'évaluation PAR objet à évaluer. Par exemple :

Objet d'évaluation	1. Evalueurs	2. Destinataires	L'intérêt des choix d'acteurs
Organisation de l'accueil au sens large	Habitants Elus associatifs EVS et de la collectivité Salariés CS TDM/ EVS ATRIUM CAF technicien	Caf Partenaires locaux	L'accueil s'inscrit dans la fonction de pilotage de la circulaire CNAF Les partenaires locaux oriente le public vers les structures d'animation de la vie sociale

4. Définir les critères, modalités de mesure et le ou les outils, par objet d'évaluation.

Les cinq critères d'évaluation sont : la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficace, l'utilité, la viabilité. Le schéma ci-dessous est une explication des modalités de mesure pour chacun des critères. Chaque critère a sa mécanique de mesure. Par exemple : l'efficacité se mesure par la comparaison entre les objectifs spécifiques fixés au départ et les résultats atteints.



Objet d'évaluation	Critère	Modalités de mesure	Outil
Organisation de l'accueil au sens large	Pertinence	Organiser l'accueil des habitants. Besoin d'orientation des publics	Organisation des espaces Développement de réseau partenarial

5. Définir les modalités de suivi par la mise en place d'un calendrier, de fréquence des rencontres en adéquation avec les attendus des financeurs et la vie du territoire.

Le calendrier de la mise en œuvre du suivi de l'évaluation peut être construit selon les étapes jugées nécessaires sur une période de deux à quatre ans. Pour illustrer la forme et les contenus du calendrier permettant le suivi :

Objet d'évaluation	Construire la recherche de mesure	Construire les outils dont indicateurs avec les partenaires	Recueillir les données	Analyser les données	Bilan et perspectives Avec les partenaires
Organisation de l'accueil	2020 Janvier à mars 2020	Avril et mai 2020	Septembre à décembre 2020	Janvier à mars 2021	Avril et mai 2021

6. Décrire les conditions d'utilisation prévues dont le budget nécessaire pour les temps de rencontres, les temps de travail, les supports et outils.

#### 7. Construction du système de communication de l'évaluation

Doivent être déclinés dans ce système, et par objet d'évaluation, qui fait circuler l'information, le canal de diffusion, à qui est donnée l'information (destinataires/cible), les outils choisis et les supports élaborés. Par exemple :

Objet d'évaluation	Circulation de l'information	Canal de diffusion	Cibles	Outils	Support
Organisation de l'accueil au sens large	Direction centre social	Réseau des partenaires	Techniciens du territoire	Formation action	Plaquette accueil

8.L'élaboration d'un cahier des charges, peut être utile, pour les membres du comité d'évaluation, dès lors que sont reportés les items abordés dans la méthodologie déclinée ci-dessus.

## 5.2 L'évaluation comme outil de pilotage du projet social

Le retro planning ci-dessous illustre la méthode de complétude de cet outil de pilotage.

Il s'agit donc, de reprendre chaque axe et de reporter les actions et échéances déclinées dans chaque étape du projet d'évaluation.

L'intérêt de cette méthode réside dans la création d'un socle commun pour TDM, ATRIUM et LES MONTS QUI PETILLENT.

## CONCLUSION



L'étude de préfiguration pour un projet social initiée par l'intercommunalité Thiers Dore et Montagne est une opportunité magnifique pour augmenter les actions de chaque actrice et acteur impliqué.e sur le territoire. Les échanges déjà réalisés ont montré la pertinence et les potentialités à se rencontrer entre actrices et acteurs de tout horizon : associations, intercommunalité, institutions, entreprises – avec leurs élu.e.s et leurs technicien.ne.s.

Le dépôt de cette demande est à la fois la fin d'une étape et surtout l'ouverture d'un nouveau chapitre pour notre territoire que nous souhaitons plus joyeux, ouvert, dynamique, en harmonie avec le vivant. Au-delà des actions menées par chaque structure, la capacité de coopération que chacun.e d'entre nous développera à titre individuel et collectif, au cours du temps sera la clef de ce territoire dont nous rêvons et que nous cherchons à créer ensemble. L'exigence élevée portée par chacun.e quant à la qualité démocratique, à la garantie de solidarité et le respect de la dignité de chacun.e devra rester un guide dans ce dialogue qui s'ouvre devant nous. L'inattendu et l'inédit seront sûrement au rendez-vous, il nous reste à les accueillir !

---